

# Rapport ESG Climat 2019

**INVESTISSEMENT**

**RESPONSABLE :**

**LA MAÎTRISE DES RISQUES,**

**CLÉ DE LA CONFIANCE**



LE GROUPE  
**Groupama**

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ GROUPAMA</b>	<b>4</b>
1.1	L'investissement au service de notre raison d'être : la conviction de la Direction Générale	4
1.2	Le Groupe Groupama en un clin d'œil	5
1.2.1.	Une identité mutualiste forte . . . . .	5
1.2.2.	Une forte présence territoriale . . . . .	6
1.2.3.	Chiffres clés . . . . .	7
1.3	Quels sont les montants et les actifs en jeu ?	8
1.3.1.	Structure d'actifs . . . . .	8
1.3.2.	Organisation de la gestion d'actifs. . . . .	8
<b>2.</b>	<b>UNE STRATÉGIE ESG CLIMAT DÉCLINÉE CHEZ GROUPAMA ET SES FILIALES</b>	<b>9</b>
2.1	La RSE au cœur de notre modèle d'affaires	9
2.1.1.	Une raison d'être appuyée sur l'ADN mutualiste de Groupama . . . . .	9
2.1.2.	Le modèle d'affaires Groupama . . . . .	10
2.1.3.	Une stratégie RSE en 4 axes . . . . .	11
2.1.4.	La fonction investissement au cœur de la stratégie RSE de Groupama .	12
2.2	L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers	13
2.2.1.	Protéger et valoriser les actifs . . . . .	13
2.2.2.	Une stratégie d'investissement centrée sur le risque climatique . . . . .	13
2.2.3.	Intégration ESG : vers une meilleure résilience du portefeuille . . . . .	14
2.3	Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place	15
<b>3.</b>	<b>LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE ESG CLIMAT DANS LE GROUPE GROUPAMA</b>	<b>17</b>
3.1	Les risques extra-financiers au sein du dispositif de gestion des risques	17
3.2	Une Organisation du Groupe permettant un pilotage rigoureux des actifs	18
3.2.1.	Les actifs confiés à Groupama Asset Management. . . . .	18
3.2.2.	Les actifs confiés à Groupama Immobilier . . . . .	20

<b>4.</b>	<b>POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET MESURES D'IMPACT</b>	<b>21</b>
<hr/>		
4.1	Portefeuille financier délégué à Groupama Asset Management	22
4.1.1.	Analyse ESG Climat des actifs du Groupe . . . . .	22
4.1.2.	L'intégration de l'analyse ESG Climat dans le processus de gestion . . . . .	28
4.2	Actifs réels : un financement en faveur de l'innovation et du développement durable	38
4.2.1.	Actions non cotées « corporate » . . . . .	38
4.2.2.	Investissement en infrastructures . . . . .	38
4.2.3.	Financement de l'économie réelle via la dette privée . . . . .	38
4.3	Actifs immobiliers et forestiers	39
4.3.1.	Groupama Immobilier : une stratégie environnementale qui se décline en actions concrètes . . . . .	39
4.3.2.	Une gestion forestière durable . . . . .	41
<b>5.</b>	<b>L'OFFRE ÉPARGNE/RETRAITE : UNE OFFRE DE PRODUITS DE PLUS EN PLUS AXÉE SUR L'ESG ET LE CLIMAT</b>	<b>44</b>
<hr/>		
5.1	Le profil de gestion déléguée « équilibré durable » : solution d'épargne innovante	44
5.2	Création de produits structurés « verts »	44
<b>6.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>45</b>
<hr/>		
6.1	Nos sources des données	45
6.2	Exclusions réglementaires	46
6.3	Table de correspondance avec l'Article 173-VI de la Loi relative à la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte	47

# 1. L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE CHEZ GROUPAMA

## 1.1 L'investissement au service de notre raison d'être : la conviction de la Direction Générale

*« Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance ».*



La protection est au cœur du métier de Groupama et de son modèle d'affaires. La gestion des risques permet de réaliser dans la durée ce rôle de protection, vis-à-vis des hommes et des femmes qui font confiance à Groupama. Les racines mutualistes de Groupama et son histoire nous poussent à agir dans un horizon de long terme, à protéger les actifs de nos clients, la pérennité de notre Groupe et celle de la société dans son ensemble.

La maîtrise des risques, qu'ils soient assurantiels ou financiers, passe aujourd'hui par l'intégration des aléas environnementaux et sociétaux, comme la crise de Covid-19 nous l'a douloureusement rappelé. De façon croissante, la gestion des actifs de Groupama, qu'ils soient immobiliers ou financiers, s'attache à mesurer et optimiser les risques et opportunités environnementaux, sociétaux et liés à la gouvernance des organisations, et l'impact de ces derniers sur les actifs du Groupe.

Groupama se donne donc un double rôle :

- Maximiser la résilience des actifs qui lui sont confiés, dans une vision de long terme, en optimisant les risques et opportunités, notamment liés à l'impact du réchauffement climatique sur la valeur des actifs ;
- Contribuer à la construction d'une société plus durable, en finançant, au-delà de la transition énergétique, une relance post crise. En nous mobilisant collectivement, nous pourrions mener de nombreuses actions : préservation de l'environnement, création d'emplois, renforcement des outils industriels européens, responsabilisation de la chaîne d'approvisionnement mondiale, développement d'une économie circulaire et d'une alimentation plus durable et locale.

2020 restera pour tous l'année d'une crise sanitaire et économique sans précédent, mais elle doit aussi et surtout être l'année de la mobilisation de tous pour une transformation profonde de nos façons de produire et de consommer, de nos modes de vie et de nos modèles d'affaires. Nous pouvons construire une planète durable et une prospérité humaine, économique et sociale.

**Fabrice HEYRIES**

Directeur Général Adjoint  
de Groupama Assurances Mutuelles

## 1.2 Le Groupe Groupama en un clin d'œil

### 1.2.1. Une identité mutualiste forte

La politique de développement durable de Groupama a ses racines dans l'identité même du Groupe, celle d'un assureur mutualiste d'origine agricole : le Groupe a été créé par des agriculteurs pour leurs propres attentes et s'est transmis de génération en génération depuis plus de 100 ans.

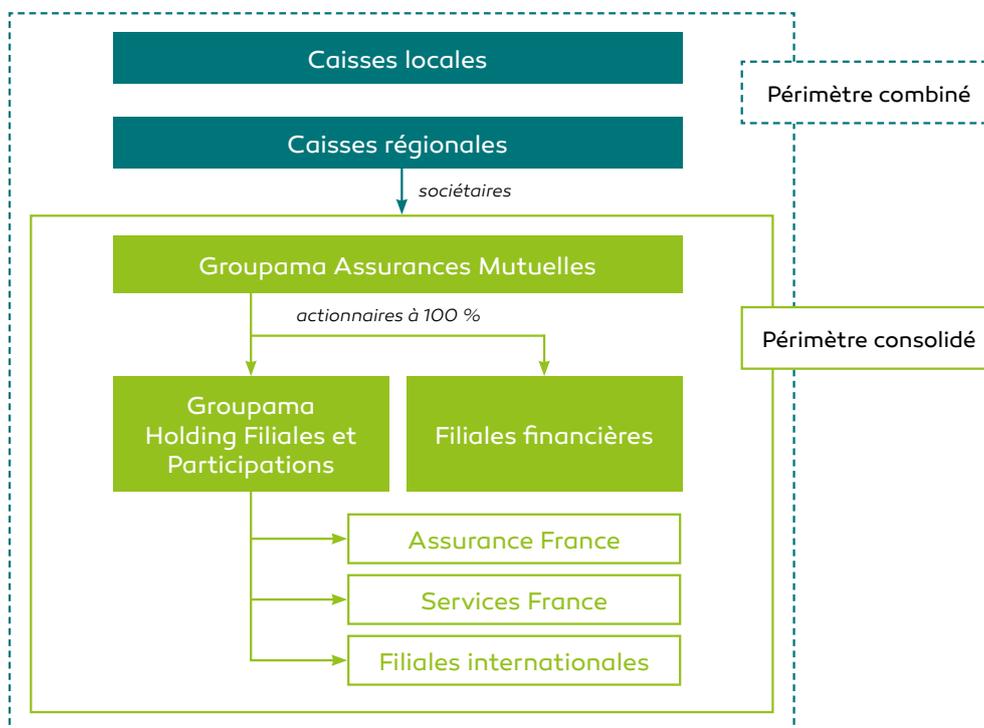
Bâti ainsi par et pour ses sociétaires et fort de la responsabilité des élus et des salariés, Groupama est fondamentalement une société de personnes qui a toujours placé l'humain au centre, avec l'engagement d'accompagner et de satisfaire les besoins de protection au cours de la vie – protection des personnes et des biens –, dans un monde qui change constamment.

Intégrer les enjeux du développement durable à ses activités commerciales et à ses relations avec les parties prenantes fait partie de notre engagement quotidien d'entreprise responsable. Il se retrouve pleinement dans l'activité d'assurance – en apportant notamment des solutions pour faire face aux défis de la société d'aujourd'hui, comme la transition démographique et l'accessibilité à l'assurance, le changement climatique et la transition énergétique, la révolution numérique – mais également au-delà du cœur de métier, en soutenant des initiatives issues de la société civile, en participant à la réduction des vulnérabilités et en contribuant au développement économique.

Le Groupe est doté d'une organisation cohérente avec ses principes mutualistes de proximité, de solidarité et de responsabilité : le mode de gouvernance responsabilise chaque acteur au sein de l'organisation. Les sociétaires élisent leurs représentants au niveau local (33 500 élus), qui élisent eux-mêmes leurs représentants aux niveaux régional et national.

**Les administrateurs sont donc tous des assurés sociétaires.** Ces élus participent à toutes les instances de décision du Groupe, qu'il s'agisse des caisses locales (2 800), régionales (9 caisses régionales métropolitaines, 2 caisses régionales d'outre-mer et 2 caisses spécialisées) ou des instances nationales.

Ils contrôlent ainsi l'ensemble des conseils d'administration des entités du Groupe Groupama et de ses filiales, et nomment les responsables des Directions opérationnelles.



Le présent rapport s'applique sur le périmètre combiné, qui comprend l'intégralité des entités du Groupe et les caisses régionales pour 100 % de leurs activités.

## 1.2.2. Une forte présence territoriale

Le Groupe Groupama opère dans 3 principaux secteurs d'activité :

### ASSURANCE DE BIENS ET RESPONSABILITÉS (ABR)

Auto, habitation, services et sociétés spécialisées (assistance, télésurveillance, protection juridique, assurance-crédit, services à la personne), assurances agricoles, entreprises, professionnels et collectivités.

### ASSURANCE DE LA PERSONNE (AP)

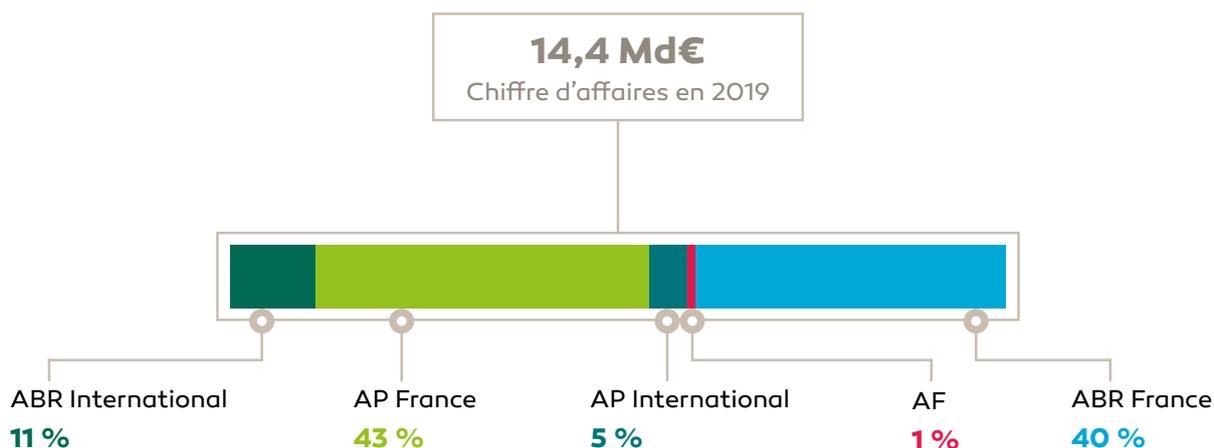
Santé individuelle, prévoyance individuelle et épargne retraite individuelle, assurances collectives.

### ACTIVITÉS FINANCIÈRES (AF)

Gestion immobilière et forestière, gestion d'actifs, épargne salariale.

Le Groupe est présent en France ainsi que dans 9 pays à l'international.

Assureur généraliste, le Groupe Groupama a généré 14,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019 sur le périmètre combiné.



Répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité au 31/12/2019

### 1.2.3. Chiffres clés

Au 31 décembre 2019, sur le périmètre combiné :

**12 millions**  
de sociétaires et de clients  
à travers le monde



**31 500**  
collaborateurs  
dont 6 500 hors de France



**17 %**  
du chiffre d'affaires  
hors de France

**2<sup>ème</sup>**

assureur  
étranger en  
dommages  
en Chine

assureur  
non-vie en  
Hongrie

**4<sup>ème</sup>**

**7<sup>ème</sup>**

assureur  
auto en  
Turquie

assureur  
non-vie  
en Italie

**8<sup>ème</sup>**

**1<sup>er</sup>**

assureur  
agricole



**EN FRANCE**

**1<sup>er</sup>**

assureur  
santé  
individuelle

**2<sup>ème</sup>**

assureur  
habitation

**3<sup>ème</sup>**

Assureur en  
prévoyance  
individuelle

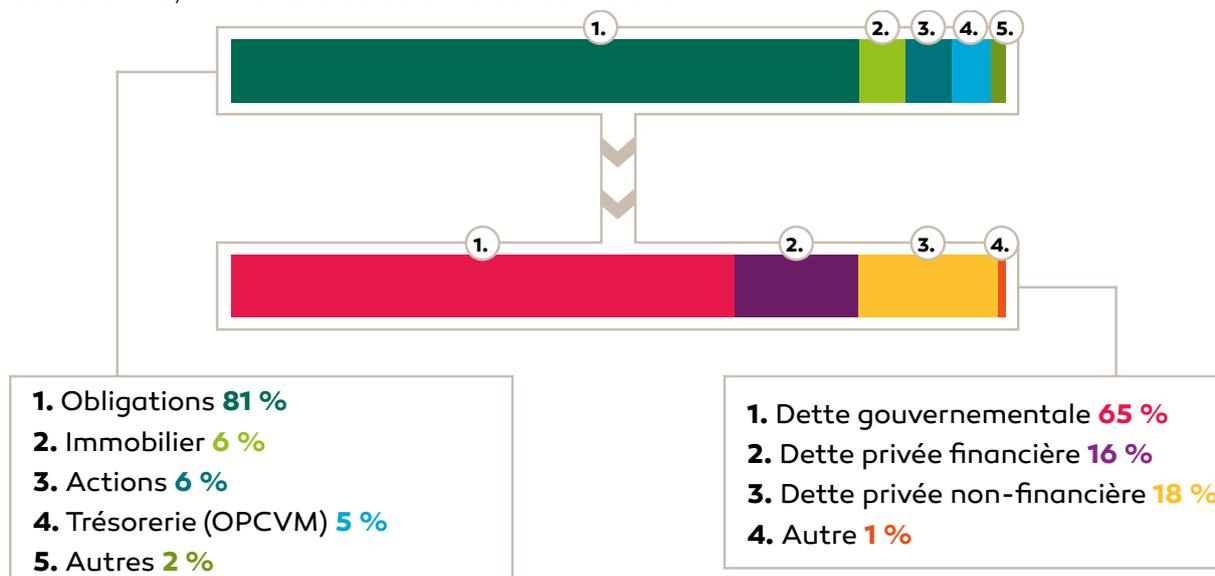
**4<sup>ème</sup>**

assureur  
auto

## 1.3 Quels sont les montants et les actifs en jeu ?

### 1.3.1. Structure d'actifs

Au 31 décembre 2019, sur le périmètre combiné, le montant total des actifs du Groupe Groupama s'élevait à 78,7 milliards d'euros en valeur de marché :

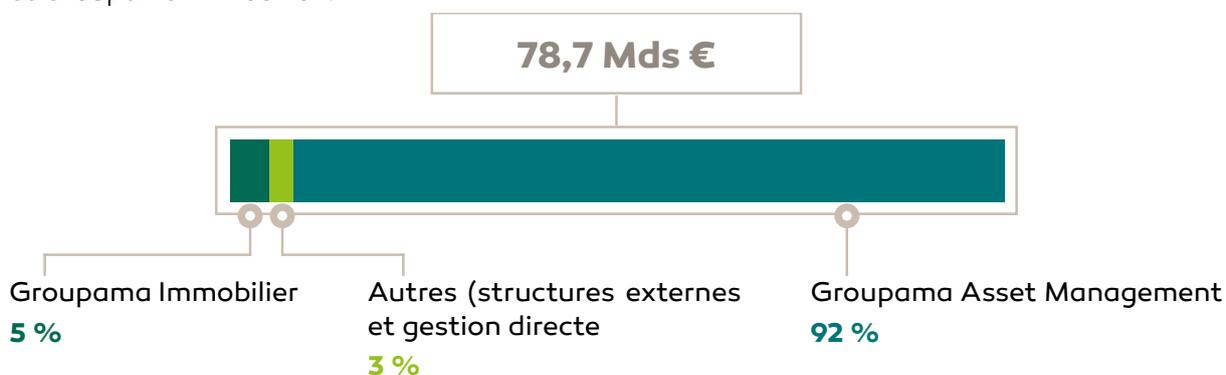


Structure d'actifs du Groupe Groupama au 31 décembre 2019

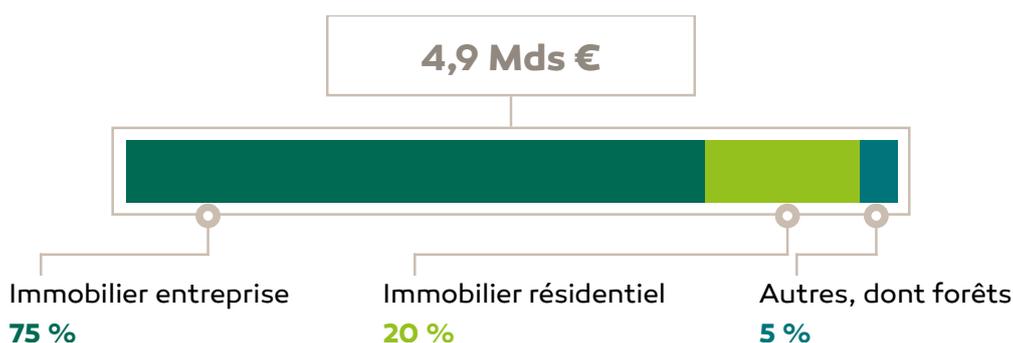
Ventilation des obligations par émetteur au 31 décembre 2019

### 1.3.2. Organisation de la gestion d'actifs

Les actifs de Groupama sont gérés essentiellement par les filiales Groupama Asset Management et Groupama Immobilier :



**Actifs immobiliers et forestiers** : au 31 décembre 2019, le patrimoine immobilier et forestier du Groupe Groupama représentait une valeur totale de 4,9 milliards d'euros, constitué essentiellement d'immobilier d'entreprise, ainsi que d'immobilier résidentiel et de forêts.



## 2. UNE STRATÉGIE ESG CLIMAT DÉCLINÉE CHEZ GROUPAMA ET SES FILIALES

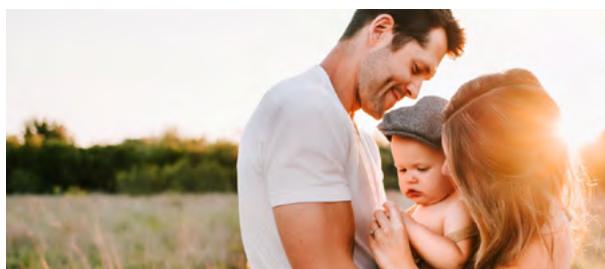
---

### 2.1 La RSE au cœur de notre modèle d'affaires

#### 2.1.1. Une raison d'être appuyée sur l'ADN mutualiste de Groupama

Notre ADN mutualiste et notre façon d'exercer nos métiers prennent appui dans des valeurs qui correspondent aux attentes sociétales de notre époque : proximité, responsabilité, engagement, performance et solidarité. Ces valeurs servent notre objectif central et permanent : notre **raison d'être**.

*« Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance ».*



La raison d'être s'inscrit dans la durée ; elle est partagée avec les élus et les collaborateurs et constitue une dynamique collective, qui fédère et qui motive.

Groupama développe ainsi un modèle inclusif, avec une volonté de construire, d'entreprendre, pour apporter à tous les acteurs responsables des solutions performantes, durables, conformément à l'esprit d'origine de la mutuelle fondée par des agriculteurs-entrepreneurs. Il s'agit d'une mobilisation citoyenne autour de la volonté d'entreprendre pour faire face aux aléas et créer de la confiance.

## 2.1.2. Le modèle d'affaires Groupama

### NOS RESSOURCES

#### HUMAINES

**31 500** collaborateurs

**33 500** élus représentants les sociétaires

#### FINANCIÈRES

Primes : **14,4 Md€**

Placements d'assurance : **91,1 Mds €**

Fonds propres : **10,2 Mds €**

Certificats mutualistes : **600 M€**

Taille du bilan : **102,9 Md€**

#### ORGANISATIONNELLES ET INTELLECTUELLES

- Organisation mutualiste à 3 niveaux, fondée sur le sociétaire électif et le système de réassurance interne :

**2 800** caisses locales

**13** caisses régionales et spécialisées

**1** caisse nationale de réassurance, Groupama Assurances Mutuelles, organisme professionnel agricole

- Expertises (ex. modèles actuariels), savoir-faire (120 métiers différents)

- Partenariats économiques, académiques et institutionnels dans toutes les régions

- Entreprises et réseaux en «phygital» :

**3** marques complémentaires

**40** entreprises (caisses régionales, caisse nationale et filiales spécialisées par métier ou de distribution)

**3 000** agences Groupama et Gan : distribution multi-canal complète

Centes de décision et SI en région, centre d'appels en France

**À l'international, dans 9 pays** : réseaux salariés, agents, courtiers

**>> un maillage territorial dense, des communautés d'entraide humaines, proches et solidaires, au plus près des besoins des sociétaires et des clients**

ASSUREUR MUTUALISTE DES TERRITOIRES, DANS UNE DYNAMIQUE D'ACCOMPAGNEMENT

GLOBAL ET DURABLE DES SOCIÉTAIRES ET CLIENTS

- ▶ INNOVER
- ▶ CONSOLIDER NOTRE MODÈLE MUTUALISTE
- ▶ AGIR DIGITAL ET LOCAL
- ▶ CULTIVER LES PARTENARIATS
- ▶ SOCIÉTAIRES ET CLIENTS
- ▶ ÉLUS ET COLLABORATEURS
- ▶ TERRITOIRES

NOUS SOMMES LÀ POUR PERMETTRE AU PLUS GRAND NOMBRE DE CONSTRUIRE LEUR VIE EN **CONFIANCE**

RESPONSABILITÉ ENGAGEMENT  
SOLIDARITÉ PERFORMANCE PROXIMITÉ

**ASSURANCES DE LA PERSONNE**  
**ASSURANCES DES BIENS ET RESPONSABILITÉS**  
**SERVICES (PROTECTION, PRÉVENTION, ASSISTANCE, FINANCIERS)**



### NOTRE CRÉATION DE VALEURS

#### HUMAINES

**1,2 Md€** versé en salaires et charges

**100 %** : taux d'accès à la formation

**76 %** de taux d'engagement (baromètre interne 2018)

#### FINANCIÈRES

Résultat net positif : **345 M€**

Résultat opérationnel positif : **413 M€**

Ratio combiné : **97 %**

Notation financière : **A**, pers. positive

Ratio de solvabilité : **302 % (avec mesure transitoire)**

#### SOCIALES ET SOCIÉTALES

- Protection du plus grand nombre

**12 M** d'assurés (sociétaires et clients)

**11 Md€** de prestations versées

**14 000** missions de prévention

- En France :

**1<sup>er</sup>** assureur de l'agriculture (60 % des agriculteurs) et des collectivités locales (18 000 communes)

**1<sup>er</sup>** assureur santé individuelle

**2<sup>ème</sup>** en habitation (3,5 M de logements)

**4<sup>ème</sup>** en auto (3,8 M de véhicules)

- Contribution aux territoires :

**25 000** emplois en France

Contribution économique territoriale (ex-Taxe professionnelle) : **46,2 M€**

**7 M€** versés au titre du mécénat

- **International** : parmi les 10 premiers en Italie, Hongrie, Roumanie, Chine, Turquie

#### ENVIRONNEMENTALES

**76 Md€** gérés en Investissement Responsable (critères ESG, encours GAM)

**468 M€** en green bonds

**10 Mt** de CO<sup>2</sup> stockés dans

**21 000 ha** de forêts gérées durablement

Données exercice 2019

Le modèle économique de Groupama est créateur de valeur, dans la durée, au bénéfice de ses parties prenantes : clients/sociétaires, collaborateurs et partenaires dans les territoires.

Les enjeux ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et Climat prioritaires pour Groupama figurent dans la DPEF, incluse dans le Document d'Enregistrement Universel :

- Vis-à-vis des employés du Groupe : employabilité, qualité de vie au travail, diversité et parité
- Vis-à-vis des clients : « bon conseil », satisfaction, couverture des besoins de protection, anticipation des risques et prévention
- Vis-à-vis des partenaires : développement de l'éco-système local, achats responsables

Les aléas climatiques sont décisifs pour le risque assurantiel : tempêtes, augmentation de la chaleur, sécheresse, précipitations ou submersion marine ; les risques tempête et risques climatiques sur récolte sont intégrés au dispositif « Risques Majeurs » du Groupe.

La fonction « investissement financier », en tant que ressource génératrice d'impacts financier et sociétal, est un contributeur essentiel à la création de valeur du Groupe Groupama.



### QU'EST-CE QU'UN MODÈLE D'AFFAIRES ?

Le modèle d'affaires décrit le fonctionnement de l'entreprise ainsi que la manière dont elle crée de la valeur. Le modèle d'affaires décrit généralement :

- Les parties prenantes
- Les principales ressources
- Les principales activités
- Les principales réalisations
- Des éléments de stratégie et de perspective
- Les impacts générés

La prise en compte des externalités, des enjeux des autres parties prenantes et la création de valeur pour ces parties prenantes contribuent à augmenter sa propre création de valeur.

## 2.1.3. Une stratégie RSE en 4 axes

La stratégie RSE du groupe Groupama pour les années 2019-2021 définit les axes de progrès dans lesquels doivent s'inscrire les entreprises du groupe. Son objectif est de mobiliser l'ensemble du groupe autour d'une RSE à forte valeur ajoutée, au service des enjeux stratégiques du groupe. Elle s'articule autour de 4 grands axes et 12 engagements, et a été partagée en 2018 avec les collaborateurs de Groupama via la plateforme AGI'RSE.

**1** EMPLOYEUR ATTENTIONNÉ ET ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE COLLECTIVE

**2** ASSUREUR CRÉATEUR DE SOLUTIONS ET SERVICES DURABLES

**3** PARTENAIRE SOLIDAIRE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS ET DES TERRITOIRES

**4** ACTEUR RESPONSABLE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Exemples concrets de déclinaisons dans les produits proposés par Groupama :

- Assurance multi-risque habitation incluant la couverture des équipements d'habitation producteurs d'énergies renouvelables
- Stages « éco-conduite » dans les Centres Centaure (49 % des stagiaires Centaure)
- Dommages auto : réparation et non remplacement de pièces mécaniques (boucliers et pare-chocs), afin de limiter les déchets
- Solution Exo Expert (développement de drones pour l'expertise agricole) et le déploiement de nouveaux services aux agriculteurs (GARI)
- Assurance multi-risques climatiques (MRC), principal outil de protection des cultures :

- plus de la moitié des surfaces assurées en France en MRC le sont par Groupama
- Application mobile Groupama-Predict, service de prévention et d'alerte de Météo France (anticiper et gérer un phénomène météorologique à risque)

Groupama est aussi actif vis-à-vis de la société civile, via de nombreuses actions de mécénat notamment dans les territoires.



Groupama mène de multiples actions de soutien à l'initiative économique sous toutes ses formes, des partenariats académiques, des actions solidaires et des mécénats.

Ainsi, par exemple, l'entrepreneuriat, les actions en faveur du handicap, la solidarité, la culture et le patrimoine, l'environnement, le cinéma, la prévention.

En 2019 se développe un mécénat significatif sur la pratique du vélo dans les territoires.

## 2.1.4. La fonction investissement au cœur de la stratégie RSE de Groupama

« Développer notre rôle d'investisseur responsable dans ses dimensions à la fois sociétales et environnementales » est l'un des 12 engagements de Groupama dans sa stratégie RSE.

Cet engagement se traduit dans l'offre de l'ensemble des entités de Groupama : les Caisses Régionales, les filiales assurantielles (françaises et étrangères), et les filiales financières, dont Groupama Immobilier et Groupama Asset Management.

- Une gestion d'actifs intégrant pleinement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), avec un focus climat, est une des « solutions et services durables » (assurance vie euros et UC, distribution OPC) ;
- Une offre financière innovante, dont des supports d'investissement labellisés ou thématiques et une politique d'investissement intégrant la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique font partie du rôle « d'acteur responsable de la transition écologique » ;
- Enfin, la gestion du patrimoine immobilier repose sur une stratégie environnementale de premier ordre, développée par Groupama Immobilier (réduction de l'empreinte carbone, préservation de l'environnement, action pour l'économie circulaire)

Près de 75 % des actifs financiers du groupe Groupama intègrent les critères ESG et Climat dans leur processus d'investissement.



Dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne « Disclosure » relative aux investissements durables et aux risques en matière de durabilité, Groupama prévoit d'insérer le rapport ESG Climat (« art. 173 ») dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF).

## 2.2 L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers

### 2.2.1. Protéger et valoriser les actifs

En tant qu'assureur responsable, Groupama ancre nécessairement ses investissements financiers dans une vision de long terme, centrée sur la maîtrise des risques. La gestion du risque est ainsi au cœur de l'activité de Groupama ; cette gestion est holistique et couvre les différents facteurs dans une approche globale.

L'objectif de la gestion des actifs est d'optimiser la contribution financière aux résultats du Groupe, de façon récurrente, tout en protégeant la valeur des actifs. La responsabilité fiduciaire de Groupama (protéger et valoriser l'épargne et les réserves des assurés) implique donc l'anticipation des risques et opportunités, qu'ils soient économiques, sociétaux, environnementaux ou purement financiers. La performance économique et financière ainsi permise est réalisée au bénéfice des clients et assurés de Groupama.

S'agissant de l'intégration des critères dits extra-financiers dans la maîtrise des risques financiers, le Groupe Groupama a choisi de traiter l'ensemble des sujets ESG (Environnement, Social, Gouvernance), en mettant particulièrement l'accent sur le risque climatique.

### 2.2.2. Une stratégie d'investissement centrée sur le risque climatique

Le risque climatique est un sujet majeur dans la volonté d'anticipation des risques et opportunités extra-financiers de Groupama.

L'année 2015 a été une année charnière dans la prise de conscience de la réalité du changement climatique, marquée par la signature à Paris lors de la COP21 de l'Accord de Paris par 195 pays et l'Union Européenne. Avec l'Accord de Paris, les signataires s'engagent à mener les actions nécessaires pour limiter la hausse des températures bien en dessous de 2° par rapport à l'ère préindustrielle (1890).

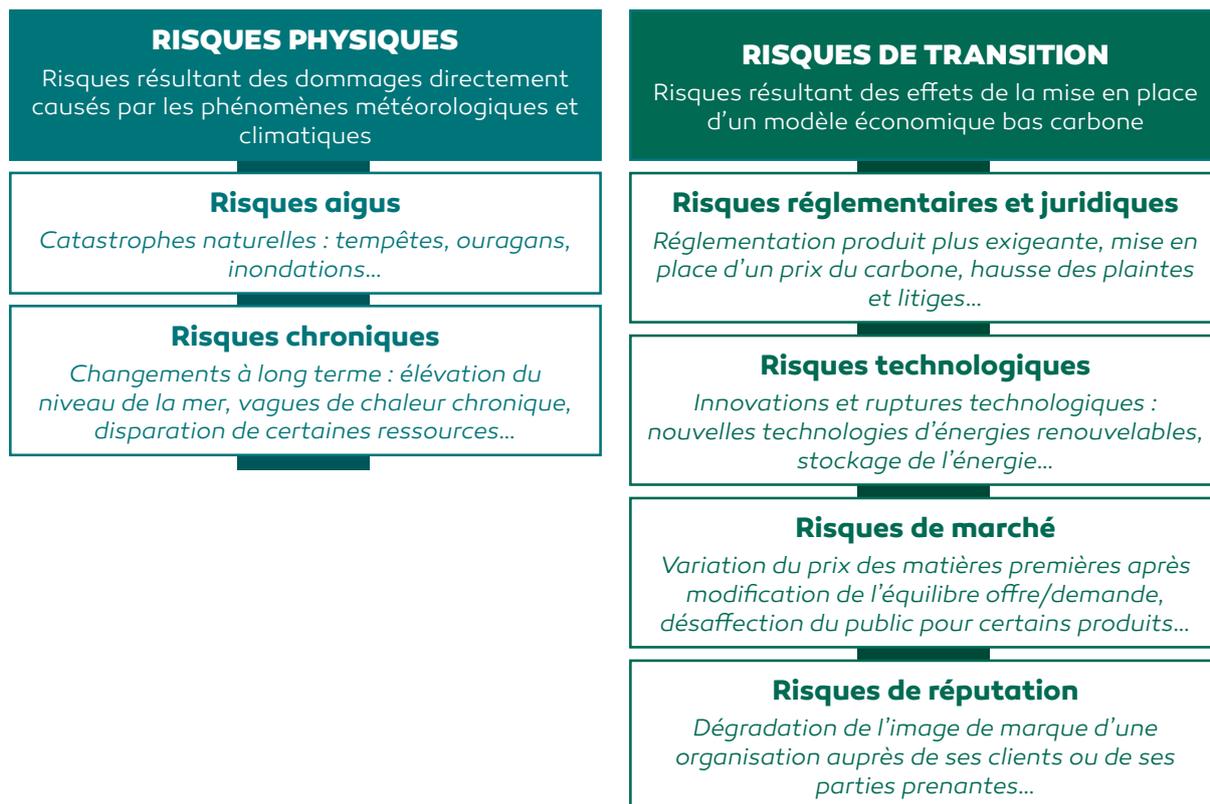
Pour les investisseurs, l'enjeu est double :

- Participer à la lutte contre le réchauffement climatique, et la Stratégie Nationale Bas Carbone<sup>1</sup> engagée par la France, en finançant la transition énergétique pour favoriser le passage d'une économie fondée sur les énergies fossiles à une économie bas carbone
- Protéger la valeur des actifs qui leur sont confiés en limitant les risques liés au changement climatique et leurs impacts financiers, le changement climatique constituant une nouvelle catégorie de « risque systémique »



1 La Stratégie Nationale Bas Carbone a été révisée en avril 2020

Reprenant les propos de Mark CARNEY, Président du Conseil de la Stabilité Financière<sup>2</sup>, la Task-Force on Climate Related Financial Disclosure (TCFD) a défini le risque climat selon deux catégories : les risques physiques et les risques de transition.



Lorsque ces risques se matérialisent, l'impact est significatif sur le modèle économique des entreprises, des organisations ou même des Etats : destruction d'actifs ou pertes de vie humaines, perte de chiffre d'affaires, coût plus élevé des ressources, production de biens rendus obsolètes, etc.

Le Groupe Groupama agit de manière proactive pour contribuer à l'objectif national et international de lutte contre le réchauffement climatique et pour gérer les actifs qui lui sont confiés en mesurant les risques et opportunités liés au climat :

- Par une analyse Climat spécifique (voir 4.1.1 - Analyse ESG Climat des actifs du Groupe)
- Par l'intégration du risque Climat dans ses décisions d'investissement (voir 4.1.2.2 - Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement)
- Par la mesure et l'analyse des résultats (voir 4.1.2.3 - Quels sont les résultats de la Gestion des risques Climat pour les actifs de Groupama ?)

### 2.2.3. Intégration ESG : vers une meilleure résilience du portefeuille

Au-delà du risque Climat, Groupama prend en compte l'ensemble des critères ESG dans sa politique d'investissement et de gestion des risques.

Dans l'analyse des entreprises et des organisations, l'extra-financier et le financier sont intimement liés. L'intégration de l'ensemble des informations environnementales, sociétales et de gouvernance (ESG) permet une meilleure résilience du portefeuille, en anticipant les risques et en identifiant de nouvelles opportunités.

L'analyse ESG apporte une vision long terme des entreprises et des organisations : elle permet d'identifier les acteurs les plus en avance sur les sujets de transition ainsi que les plus fragilisés et d'investir dans les secteurs dont la croissance attendue est la plus forte. En croisant ces convictions ESG avec des fondamentaux financiers solides, le Groupe, s'appuyant sur l'expertise éprouvée de son gestionnaire d'actifs (Groupama Asset Management) s'efforce de construire une performance à long terme de ses investissements.

<sup>2</sup> Mark Carney : « La Tragédie des Horizons », 2015

## 2.3 Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place

Le Groupe Groupama souscrit pleinement<sup>3</sup> :

- À la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948
- À la Déclaration de l'Organisation Mondiale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Aux Principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales
- Ainsi qu'aux principes du Pacte Mondial des Nations Unies, parmi lesquels figurent des engagements en faveur de l'environnement.

Groupama et ses filiales participent à de nombreux groupes de travail, actions de place et initiatives concrètes :

Entité	Initiative	Rôle
Groupama Assurances Mutuelles	 Association des Assureurs Mutualistes	Présidence de l'Association (Thierry Martel, Directeur Général de Groupama) Participation au Groupe de Travail Finance Durable
Groupama Assurances Mutuelles	 FFA, Fédération Française de l'Assurance	Participation active au Groupe de Travail ESG Climat et à la Commission Développement Durable Signataire de l'initiative FFA – MEDEF – AFG pour intégrer les risques et opportunités liés au changement climatique dans les politiques et le reporting des entreprises et des investisseurs
Groupama Assurances Mutuelles	 ACPR	Participation au Groupe de Travail Risque Climatique
Groupama Assurances Mutuelles	 NEC Initiative	Signataire de la NEC Initiative, Plateforme collaborative pour la finance durable : <a href="https://nec-initiative.org/nec-initiative/sustainable-investors/">https://nec-initiative.org/nec-initiative/sustainable-investors/</a>
Groupama Assurances Mutuelles	 ORSE, Observatoire de la Responsabilité Sociétale des entreprises	Membre
Groupama Asset Management	 Principes for Responsible Investment	Membre du Conseil d'Administration
Groupama Asset Management	 UN PRI, Principes for Responsible Investment	Signataire depuis 2006 Assessment A+ en 2006
Groupama Asset Management	 EuroSIF	Membre de l'EuroSIF, Organisation européenne de la Finance Responsable

<sup>3</sup> Charte Éthique du Groupe Groupama : [https://www.groupama.com/wp-content/uploads/2015/05/FR\\_Charte-éthique\\_2018.pdf](https://www.groupama.com/wp-content/uploads/2015/05/FR_Charte-éthique_2018.pdf)

Entité	Initiative	Rôle
Groupama Asset Management	 Finance For Tomorrow	Membre Participation à différents groupes de travail : appréhension du risque climat et création d'un référentiel de compétence ESG
Groupama Asset Management	 FIR, Forum pour l'Investissement Responsable	Membre du Forum pour l'Investissement Responsable et participation à différents groupes de travail
Groupama Asset Management	 AFG, Association Française de la Gestion	Présidence du Comité Investissement Responsable
Groupama Asset Management	 SFAF, Société Française des Analystes Financiers	Présidence de l'Association (2010-2014), Présidence puis co-présidence de la Commission extra-financière
Groupama Immobilier	 Association Circolab	Membre fondateur de Circolab : association visant à repenser le système économique en système circulaire afin de préserver les ressources (réduction des ressources naturelles, optimisation des ressources, préservation des éco-systèmes)
Groupama Immobilier	 IFPEB	Administrateur de l'IPFEB, Institut Français pour la Performance Energétique du Bâtiment
Groupama Immobilier	 Charte du Plan Bâtiment Durable	Signataire de la Charte pour l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires publics et privés
Groupama Immobilier	 Fondation Palladio	Mécène de la Fondation Palladio créée en 2008, sous l'égide de la Fondation de France, autour de l'enjeu de la construction des villes et des lieux de vie

# 3. LA GOUVERNANCE DE LA STRATÉGIE ESG CLIMAT DANS LE GROUPE GROUPAMA

## 3.1 Les risques extra-financiers au sein du dispositif de gestion des risques

La maîtrise des risques est au cœur de la stratégie et de la gouvernance de Groupama. Afin de maîtriser au mieux l'ensemble des risques auxquels il est exposé, le Groupe a mis en place un ensemble de mesures et de suivi des risques qui sont gérés au sein d'un dispositif global. Depuis 2014, le dispositif de gestion des risques s'appuie également sur le processus ORSA (Own Risk and Solvency Assessment), matérialisé par la rédaction d'un rapport annuel.

La gouvernance du dispositif de suivi des risques est assurée au niveau Groupe par plusieurs instances :

- Le Comité des Risques Groupe, composé des membres du Comité Exécutif Groupe complété du Responsable de la fonction-clé Gestion des Risques
- Les comités des risques par famille de risques (assurances, financiers, opérationnels et conformité)
- Le Comité de Gestion du Capital

Les fonctions Risques, Contrôle Permanent et Conformité Groupe ont pour mission d'assurer la conformité de l'ensemble des entités du Groupe aux exigences du Pilier 2 de Solvabilité II ainsi qu'à celles de la Direction Générale en termes de dispositifs de contrôle interne, conformité et gestion des risques.

La Direction des Risques Groupe intervient notamment sur les risques financiers, d'assurance et liés à la solvabilité du Groupe.

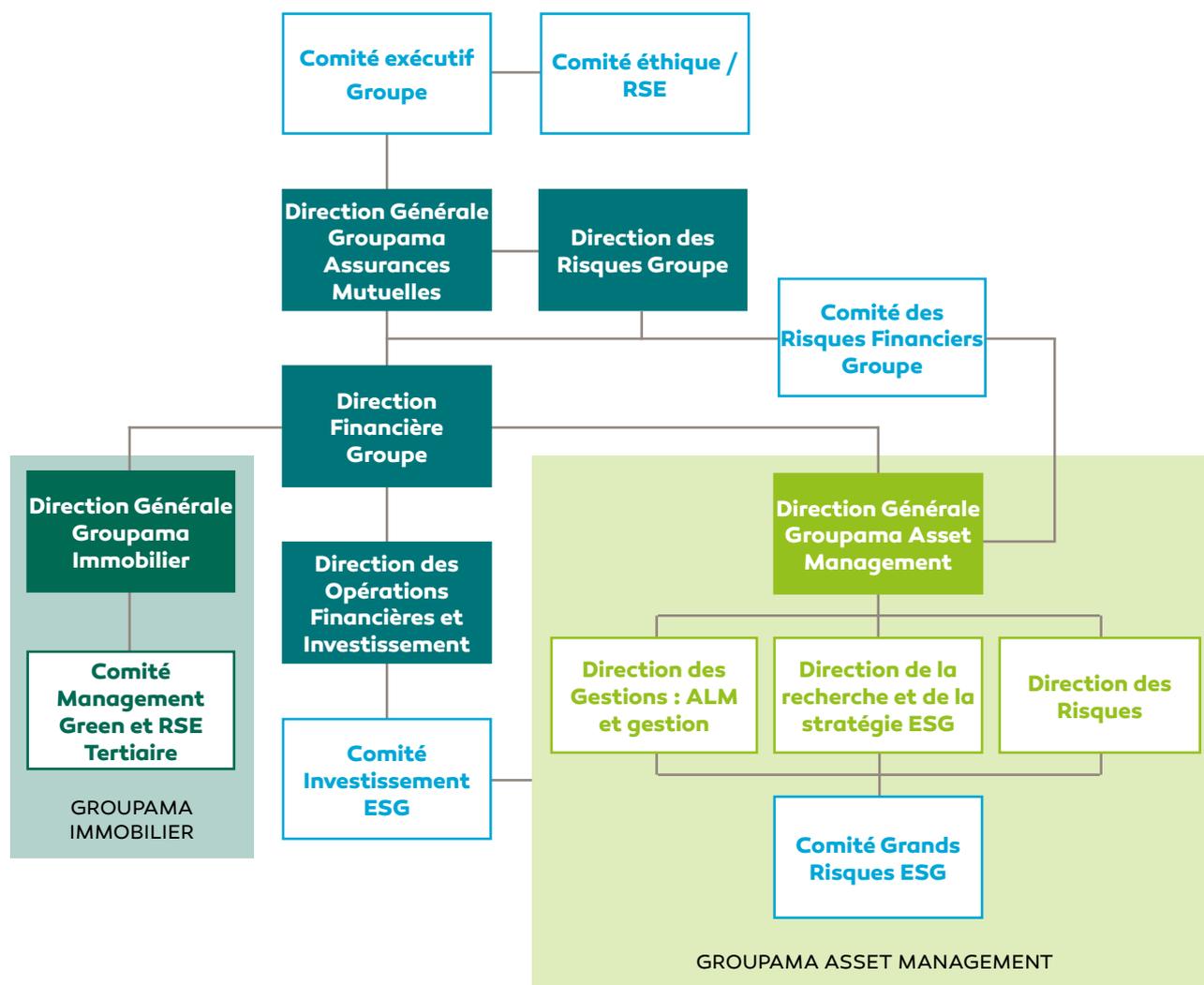
Parmi les risques ESG-Climat, la « survenance de catastrophes naturelles ou humaines » (événements climatiques, terrorisme, apparition et développement de pandémies telles que les virus H5N1 ou H1N1 ou les conséquences du réchauffement climatique) était en 2018 identifiée par Groupama comme l'un des facteurs de risque importants liés à l'activité d'assurance.

En 2019, plus précisément, deux risques liés aux aléas climatiques sont intégrés au dispositif Risques Majeurs (Principaux Risques) du Groupe : le « Risque climatique sur récoltes », ainsi que le risque « Tempête » dans les risques assurantiels. Par ailleurs le « Contexte Covid-19 – avril 2020 » est un des risques identifiés parmi les risques majeurs liés aux marchés financiers.



## 3.2 Une Organisation du Groupe permettant un pilotage rigoureux des actifs

Le système de gouvernance de Groupama permet le pilotage de la stratégie d'investissement, y compris les risques et opportunités liés aux informations ESG et Climat.



### 3.2.1. Les actifs confiés à Groupama Asset Management

#### 3.2.1.1. Le pilotage de la gestion par la Direction Financière de Groupama

Plus de 90 % des encours d'actifs du Groupe sont confiés à Groupama Asset Management. Le Groupe a mis en place un dispositif précis de suivi des investissements et de la gestion financière confiée à Groupama Asset Management, avec un pilotage de la gestion des risques et de la stratégie ESG Climat : le Comité ESG.

Le Comité ESG est une instance permettant aux équipes de Groupama Asset Management de rendre compte à la Direction Financière de Groupama de la mise en œuvre de la stratégie ESG Climat.

Un outil de pilotage spécifique a été créé pour permettre au Comité ESG de suivre l'implémentation de la stratégie ESG Climat et l'atteinte des objectifs : le Tableau de Bord ESG, base d'échanges entre les gérants et analystes de Groupama Asset Management et la Direction Financière de Groupama.

Ce Tableau de Bord ESG permet notamment :

- Le suivi de l'analyse Climat des émetteurs (catégories 1, 2 et 3, voir chapitre 4.1.1.1 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux), et le contrôle de l'application de ces listes
- L'analyse détaillée de certains émetteurs concernant la transition énergétique
- Le suivi des scores S et G du portefeuille

- L'évolution de l'empreinte carbone du portefeuille
- Le suivi du respect des exclusions charbon et sables bitumineux (voir chapitre 4.1.2.2.1 - *Focus sur les exclusions*)
- Le suivi des obligations vertes (voir chapitre 4.1.2.2.3 - *Investissement dans les obligations vertes*)

### 3.2.1.2. Le pilotage de stratégie ESG : élément central de la gouvernance de Groupama Asset Management

Signe de l'importance qu'attache Groupama Asset Management aux problématiques ESG, une Direction de la Stratégie ESG a été créée en mai 2018, directement rattachée à la Direction Générale. La Directrice de la Recherche et de la stratégie ESG est membre du Comité de Direction. La Direction a défini en juin 2018 une nouvelle politique ESG, partie intégrante du projet d'entreprise. Elle a pour objectifs de diffuser la prise en compte des critères ESG à l'ensemble des équipes de gestion et d'enrichir l'offre de produits ESG.



Le suivi du déploiement de cette politique ESG se fait au sein d'un comité dédié, le Comité Stratégie ESG, présidé par la Directrice Générale, qui se réunit à une fréquence trimestrielle.

De nombreuses équipes - Gestions, Recherche, Développement, Communication, RSE, Reporting - sont impliquées dans le Comité. La coordination de leurs actions est faite par l'équipe de Groupama Asset Management dédiée à l'Intégration ESG.

Le Comité de Direction est également informé tous les mois de l'évolution du déploiement de la Stratégie ESG.

Le pilotage de la stratégie ESG est également mis en œuvre par le biais d'outils et de processus déployés dans l'ensemble des gestions.

Ainsi,

- les critères ESG sont abordés dans les comités de gestion, au même titre que la stratégie d'investissement
- les outils de gestion donnent accès à l'information ESG
- les contrôles portant sur l'application des règles et filtres ESG sont intégrés dans les procédures de gestion des risques

### 3.2.1.3. Stratégie ESG Climat : un suivi par le Comité des Risques de Groupama Asset Management

Au sein de Groupama Asset Management, l'implémentation de la stratégie ESG Climat est mise en œuvre de façon transversale sur l'ensemble des gestions. La stratégie ESG Climat spécifique aux actifs gérés pour le compte du Groupe fait l'objet d'un suivi (indicateurs, listes de titres interdits, etc.) intégré au Comité des Risques de Groupama Asset Management, présidé par la Direction Générale de la société.

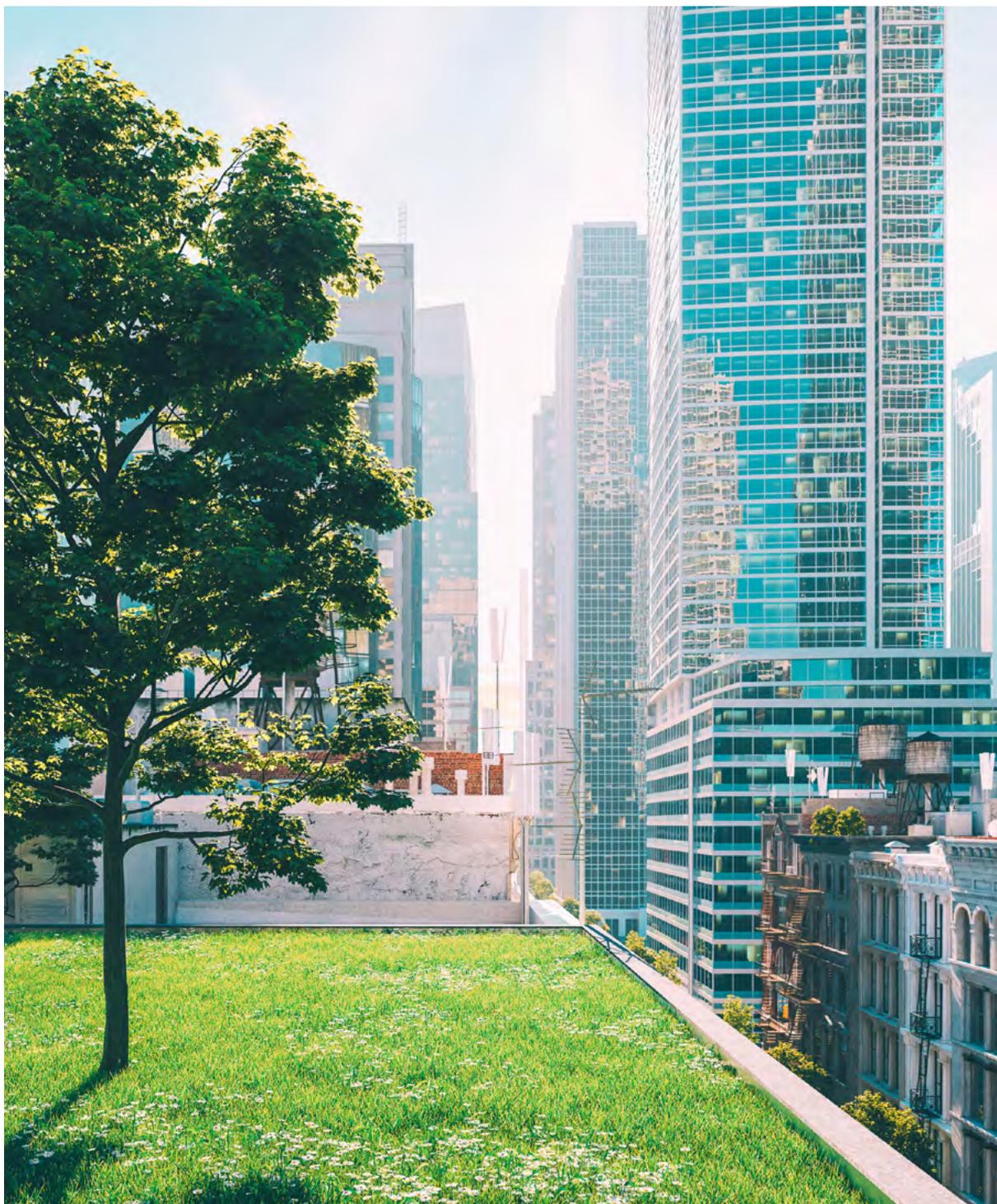
### 3.2.2. Les actifs confiés à Groupama Immobilier

La Direction Générale de Groupama Immobilier dépend directement du Directeur Financier Groupe.

Au sein de Groupama Immobilier, le Comité de Management Green & RSE tertiaire pilote la stratégie ESG Climat et se tient de façon bimensuelle, en réunissant les fonctions suivantes :

- Asset Management
- Property Management
- Développement Durable & Innovation
- Service Achats
- Contrôle et Audit

L'objectif de ce comité est de centraliser les projets et les actions environnementales du patrimoine tertiaire ainsi que leur suivi, de façon concrète et opérationnel.



# 4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT ET MESURES D'IMPACT

Groupama pilote les différentes stratégies ESG Climat déclinées au sein des différentes classes d'actifs, dans les différentes entités :

ENTITÉS	ACTIFS	STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE			AUTRES STRATÉGIES ESG
		Analyse climat	Exclusions sectorielles <sup>4</sup>	Financement de la transition énergétique	
Groupama Asset Management	Mandat de gestion	✓	✓	✓	✓
	OPC dédiés	✓	✓		✓
Groupama Assurances Mutuelles	Infrastructures (dette privée et capital)	✓	✓	✓	✓
	Private equity corporate	✓	✓		✓
	Dette privée	✓	✓		✓
Groupama Immobilier	Immobilier	✓			✓
	Forêts	✓			✓



**CLIMAT :  
GROUPAMA S'ENGAGE**

Conscient du risque lié au climat pesant sur les actifs financiers et souhaitant réaffirmer sa volonté d'accompagner la transition écologique et énergétique vers une économie moins carbonée, Groupama s'est engagé fin 2018 ainsi au travers de l'ensemble de ses actifs.



Le Groupe n'investit plus et se désengage dès à présent de façon progressive de toute entreprise dont le chiffre d'affaires ou le mix de production énergétique repose à plus de 30 % sur le charbon.



S'agissant des énergies fossiles, le Groupe Groupama s'engage à ne pas investir dans toute entreprise dont les sables bitumineux représentent plus de 15 % des réserves totales.



Le Groupe entend en parallèle réaliser 1 milliard d'euros de nouveaux investissements, sur un horizon de 3 ans (2019-2021), en faveur du financement de la transition énergétique.



Abaissement du seuil de 30 % à 20 % du chiffre d'affaires ou mix de production d'électricité reposant sur le charbon thermique.

<sup>4</sup> Exclusions entreprises impliquées dans la production de charbon et l'utilisation de sables bitumineux, voir chapitre 4.1.2.2.1 - Focus sur les exclusions

## 4.1 Portefeuille financier délégué à Groupama Asset Management

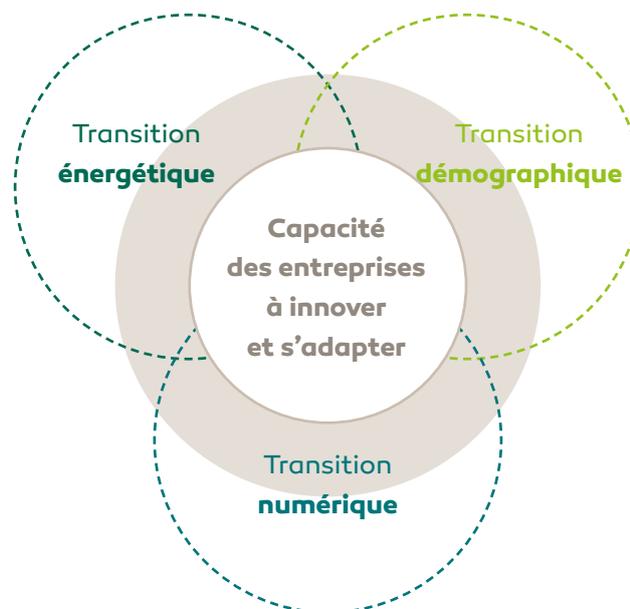
### 4.1.1. Analyse ESG Climat des actifs du Groupe

#### 4.1.1.1. Les actifs du Groupe bénéficient de l'analyse ESG intégrée de Groupama Asset Management

Convaincue que l'analyse des éléments ESG fait partie intrinsèque de l'analyse financière et crédit des émetteurs, entreprises, états et organisations, Groupama Asset Management a fait le choix dès 2003 d'intégrer complètement l'approche ESG à l'analyse financière, conduisant à une recommandation unique.

En 2016, Groupama Asset Management a souhaité intégrer encore davantage l'ESG à l'analyse financière en regroupement les deux métiers et donc les deux types d'analyses. Tous les analystes ont bénéficié d'une formation financière et extra-financière, permettant à chaque analyste d'être à la fois analyste financier, crédit, action et ESG. Cette équipe d'analyse totalement intégrée est une particularité de Groupama unique sur la place.

Cette intégration du contexte financier et extra-financier est particulièrement adaptée à la gestion de conviction que Groupama Asset Management propose à ses clients, dans une perspective d'investissement de moyen / long terme.



*Intégration des critères ESG : déceler les risques et opportunités dans un monde qui connaît une triple mutation*

Les moyens humains alloués à l'équipe Recherche sont ainsi significatifs :

- 1 Directrice de la Recherche et de la Stratégie ESG
- 11 analystes financiers et ESG, dont 2 référents plus spécifiquement dédiés à chacun des piliers E et S
- 1 analyste dédié à la Gouvernance et l'engagement actionnarial
- 3 économistes

La stratégie ESG est déclinée par une Responsable de l'intégration ESG.

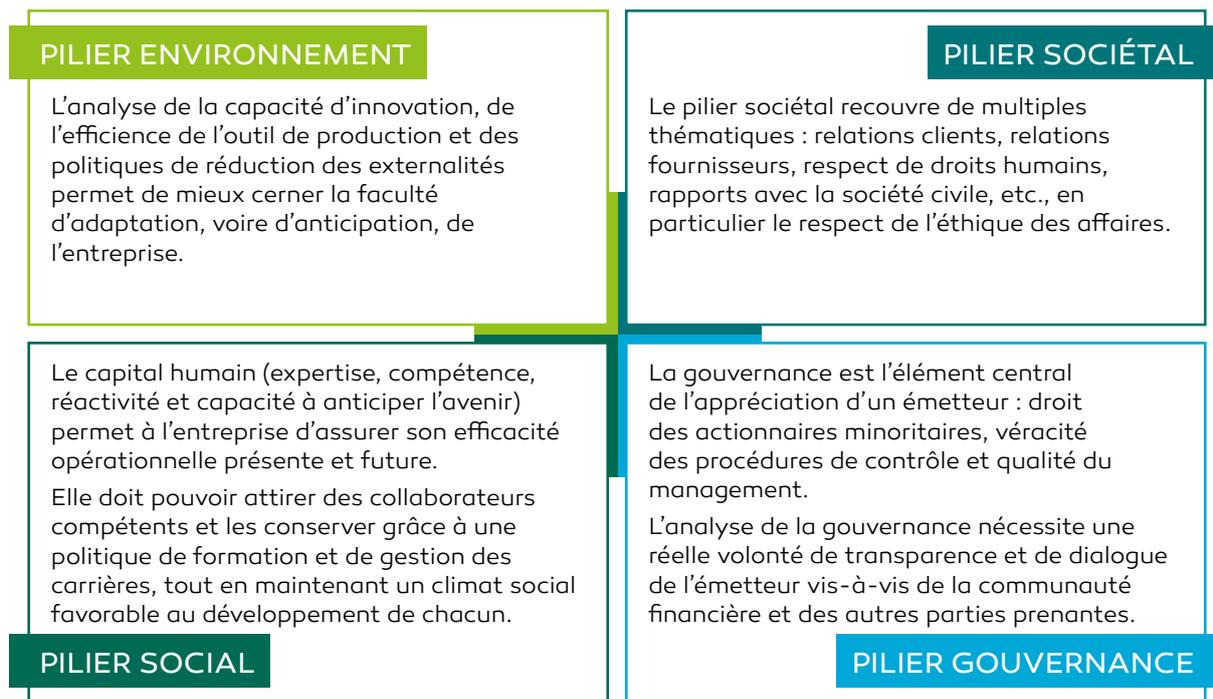
#### 4.1.1.1.1. Analyse Intégrée - Actions et obligations d'entreprises :

L'analyse financière intégrée de Groupama Asset Management s'appuie sur trois convictions fortes :

- Intégrer des critères ESG est une des réponses au défi d'un monde qui connaît une triple mutation : vieillissement de la population et montée des inégalités, évolution vers une économie numérique, transition vers une économie bas carbone
- Intégrer des critères ESG permet d'identifier les opportunités de croissance de l'entreprise ; à moyen et long terme, c'est un vecteur de surperformance économique pour l'émetteur
- Intégrer des critères ESG permet de se prémunir contre les risques extra-financiers, se traduisant par un impact financier sur la valorisation de l'émetteur



L'analyse des risques et opportunités des actions et obligations d'entreprises s'appuie sur 4 piliers :



Cette analyse totalement intégrée permet à l'équipe Recherche d'émettre des **recommandations** utilisées par les gérants crédits et actions de Groupama Asset Management.

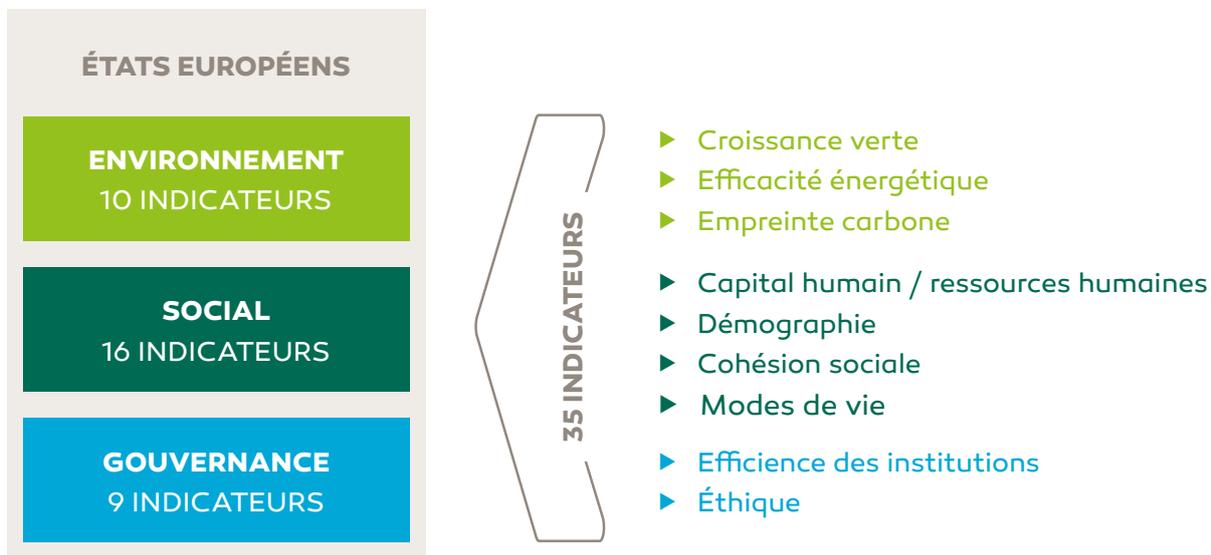
Les analystes de Groupama Asset Management s'appuient sur de nombreuses sources d'information (voir 6.2 - *Quelles sont les sources des données ?*). À partir des données de Vigeo-Eiris (pilier Social et Environnemental) et de MSCI (pilier Gouvernance), Groupama Asset Management construit une **note quantitative** en fonction d'enjeux clés ESG déterminés sur la base de l'analyse qualitative : pour chaque secteur sont retenus et pondérés les critères considérés comme pertinents et matériels. Cette démarche permet de disposer de scores quantitatifs sur un univers large.

#### 4.1.1.2. Analyse Intégrée - Obligations souveraines

À la suite de la crise de 2012, Groupama Asset Management a développé une approche structurelle de l'analyse des Etats : l'approche classique de mesure de la solvabilité et du risque de défaut des pays est complétée par une analyse extra-financière complète. Cette approche structurelle reprend les grands principes d'une économie durable :

- Encourager la recherche et le développement
- Investir dans les dépenses d'éducation et de formation
- Se soucier de l'accès à l'emploi des plus jeunes et du maintien de l'emploi des seniors pour maintenir une stabilité sociale
- Améliorer l'empreinte carbone en orientant les investissements vers une croissance plus verte

L'approche risques/opportunités de Groupama Asset Management s'appuie sur les Indicateurs de Développement Durable (IDD) de la Commission Européenne, développés dans le cadre de l'agenda Europe 2023. Les équipes de recherche de Groupama Asset Management ont élaboré une grille de lecture de la politique de développement durable d'un pays à partir de 35 indicateurs ESG répartis en 9 thèmes, les trois quarts étant issus directement des indicateurs IDD de la Commission Européenne.



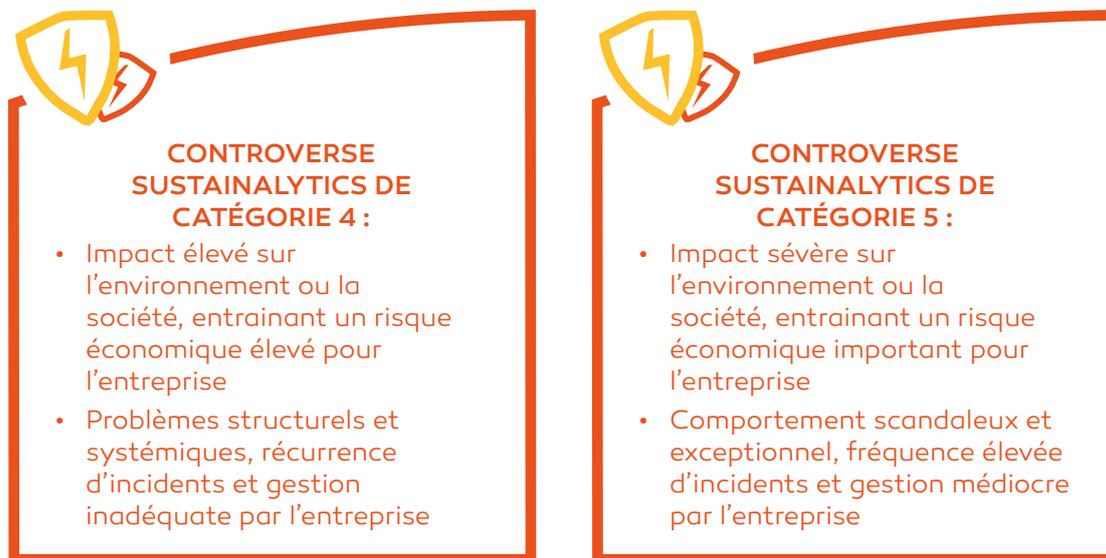
#### 4.1.1.3. Les Grands Risques ESG

Groupama AM construit une liste de valeurs identifiées par les analystes comme étant particulièrement porteuses de risques ESG, la liste des Grands Risques ESG. Les sociétés intégrant la liste des Grands Risques ESG sont les sociétés pour lesquelles les risques ESG pourraient remettre en cause leur viabilité économique et financière ou pourraient avoir un impact significatif sur la valeur de l'entreprise, de la marque et donc engendrer une perte de valeur boursière importante ou une dégradation significative de la notation par les agences.

Cette liste est constituée par les émetteurs :

- Ayant un niveau 4 ou 5 (sur 5) de controverses selon Sustainalytics<sup>5</sup>, ce niveau devant être validé par les analystes de Groupama Asset Management
- Se voyant attribuer une notation interne de gouvernance par les analystes de Groupama Asset Management du plus faible échelon.

Cette liste est pilotée par le Comité des Grands Risques, présidée par le Directeur des Risques de Groupama Asset Management.

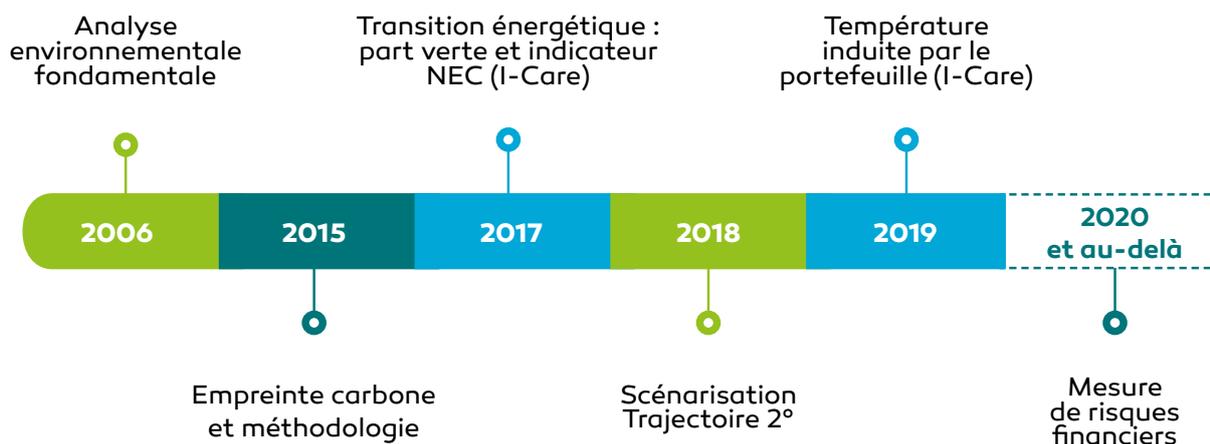


#### 4.1.1.2. Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux

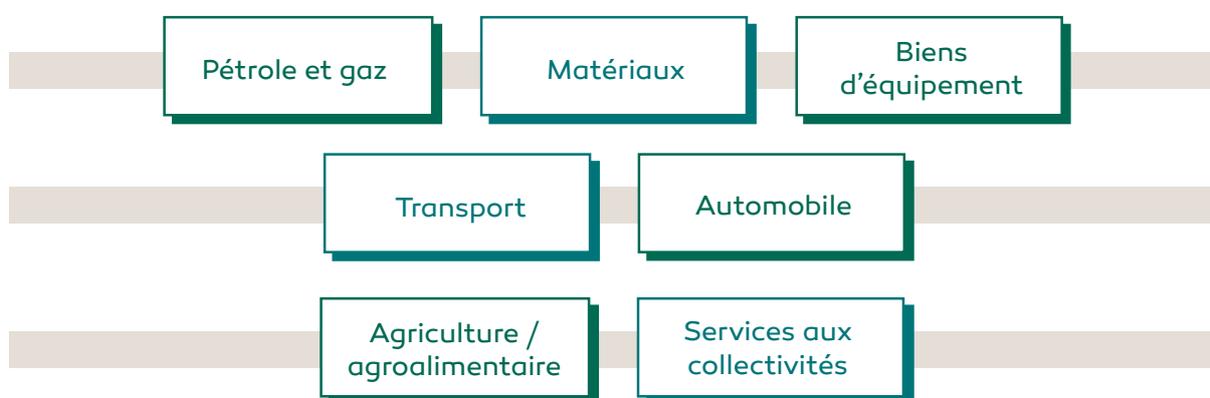
À la demande de la Direction Financière de Groupama, l'équipe Recherche de Groupama Asset Management a développé depuis 2017 une analyse des risques et opportunités Climat pour les titres détenus au sein des portefeuilles du groupe, y compris les OPC dédiés.

<sup>5</sup> Sustainalytics : agence de recherche et de notation ESG, dont suivi des controverses

Le Climat est pris en compte de façon croissante par Groupama Asset Management :



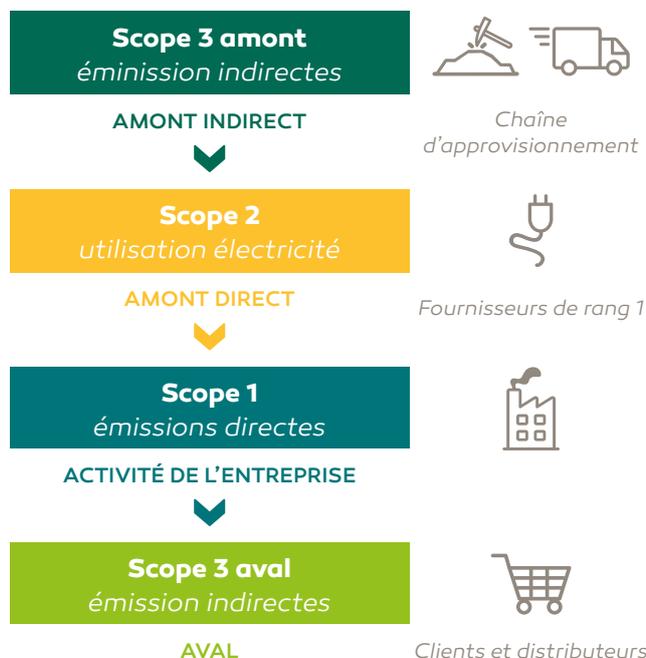
L'analyse Climat réalisée pour le Groupe est centrée sur les 7 secteurs les plus carbo-intensifs :



**QU'EST-CE QUE L'INTENSITÉ CARBONE ?**

L'Intensité Carbone est la quantité de carbone nécessaire pour produire un chiffre d'affaires ou un PIB (pour un Etat). C'est donc le ratio entre l'empreinte carbone (quantité de carbone ou équivalent carbone) émises par la consommation d'énergie et de matières premières, exprimée en tonnes, et le chiffre d'affaires ou le PIB, exprimé souvent en M€.

La mesure de l'empreinte carbone dépend des « scopes », définis par le Protocole GHG, Greenhouse Gas Protocol :



Ces secteurs les plus carbo-intensifs sont ceux où les possibilités stratégiques et technologiques de lutte contre le réchauffement climatique, en réduisant les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), sont les plus importantes.

Tous les émetteurs de ces secteurs, dont la position globale détenue est supérieure à 25 M€ (mandats et OPC dédiés) sont analysés par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management. Pour chacun des émetteurs détenus au sein des mandats de gestion, la méthodologie d'analyse consiste à :

- Identifier les émetteurs dont les modèles économiques sont les plus exposés aux risques liés au changement climatique (risque physique et risque de transition)
- Identifier les émetteurs les mieux positionnés dans le cadre de la transition énergétique et écologique.

Groupama Asset Management s'appuie sur une **analyse quantitative**, à partir de quatre indicateurs :

- **L'intensité carbone** : mesurée en T CO<sub>2</sub> / M€, l'intensité carbone mesure la quantité de GES nécessaire pour produire un million d'euro de Chiffre d'affaires. Cette intensité carbone est mesurée sur le **scope 1** (émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre de l'entreprise), le **scope 2** (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit), **scope 3 amont** (autres émissions indirectes, liées à la chaîne d'approvisionnement en amont de la production)

**La « part verte »** : la proportion des revenus de l'entreprise issus des activités « vertes », au sens de la Transition énergétique et écologique. La part verte a été identifiée à partir de la version provisoire de la « Green taxonomy » mise en consultation en juin 2019 par la Commission Européenne.

- **La NEC (Net Environmental Contribution)** : cet indicateur, calculé par I-Care & Consult, permet d'évaluer la contribution positive ou négative de l'émetteur à la Transition écologique et énergétique. La NEC s'échelonne de -100 % (activité fortement destructrice de capital naturel) à +100 % (activités à impact environnemental net fortement positif)
- La **note Environnement** de l'agence de notation Vigeo-Eiris

La NEC, Net Environmental Contribution, repose sur une série d'indicateurs dépendant de l'activité de l'entreprise. Ces indicateurs couvrent cinq domaines : le climat, la biodiversité, les déchets/ressources, la qualité de l'air et l'eau.

La « part verte » donne une vision sous l'angle de la technologie, alors que la NEC apporte une vision orientée sur la performance.

Par ailleurs, la NEC prend en compte la performance environnementale globale de l'entreprise, en intégrant aussi les enjeux de la biodiversité et de la gestion des déchets, de l'eau et de la qualité de l'air. À titre d'illustration, la « part verte » d'un équipementier automobile correspond à la part des ventes concernées par les technologies hybrides ou électriques, et l'indicateur NEC des produits indique dans quelle mesure l'équipement a une influence sur la performance environnementale du véhicule sur lequel il sera monté.



Cette approche quantitative est complétée par une **analyse qualitative environnementale** réalisée par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management.

L'analyse environnementale de Groupama Asset Management n'intègre pas seulement les enjeux climatiques de l'entreprise mais la **performance environnementale globale**, permettant de **mieux cerner la faculté d'adaptation, voire d'anticipation** de l'entreprise (analyse dynamique du modèle économique et du positionnement des produits et des services).



## QU'EST-CE QUE LA PART VERTE ?

*La part verte est un standard vert européen en cours d'élaboration par l'Union Européenne, dans le cadre du Plan Finance Durable. Les travaux sur la taxonomie permettront de classer les activités « vertes », démontrant qu'elles apportent un bénéfice substantiel à au moins un des six objectifs environnementaux, tout en évitant les effets négatifs sur les autres.*

*Les six objectifs environnementaux sont :*

- *L'atténuation du changement climatique*
- *L'adaptation au changement climatique*
- *L'utilisation durable et la protection des ressources hydrologiques et marines*
- *La transition vers une économie circulaire*
- *La prévention et le contrôle de la pollution*
- *La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes*

*En mars 2020, le Technical Expert Group (TEG) du plan Finance Durable de la Commission Européenne a publié le rapport final de recommandations sur la taxonomie, sur laquelle le Parlement Européen devra se prononcer d'ici fin 2020.*

## APPROCHE RISQUES ET OPPORTUNITÉS :

### Management stratégique des enjeux environnementaux

- ▶ Identification des risques et opportunités environnementaux inhérents au secteur
- ▶ Intégration dans la stratégie
- ▶ Objectifs en phase avec les exigences de la TEE

### Gestion des ressources et externalités

- ▶ Efficience de l'outil de production au regard de la consommation d'énergie, de matières premières et d'eau
- ▶ Gestion des externalités : déchets, protection de la biodiversité

### Évolution du business model

- ▶ Moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs affichés
- ▶ Positionnement actuel de l'entreprise
- ▶ Capacité d'adaptation
- ▶ Part verte et NEC

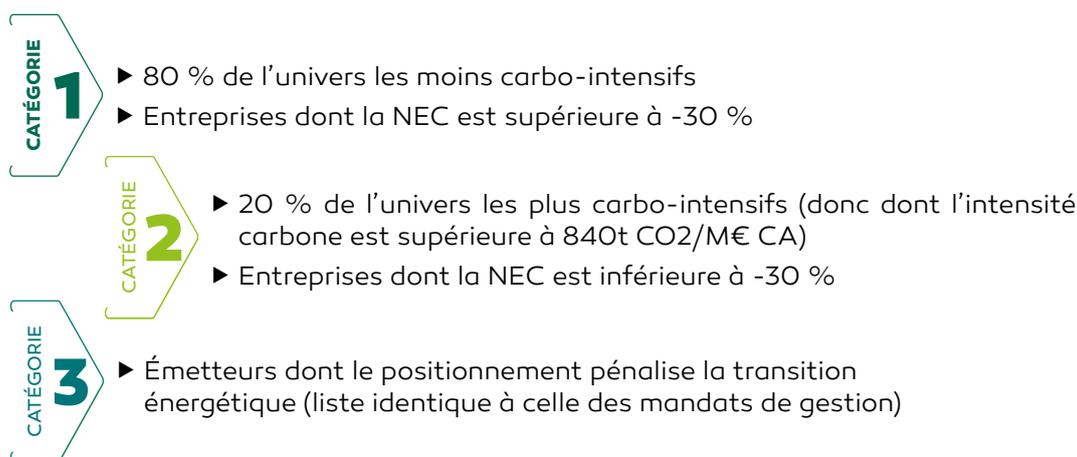
### Climat

- ▶ Exposition : intensité carbone
- ▶ Intégration d'un prix du carbone interne dans la stratégie de l'entreprise
- ▶ Approche proactive : indicateur « alignement scénario 2°C » (trajectoire passée et future des émissions de carbone de l'entreprise par rapport à des scénarios)

Cette double analyse quantitative et qualitative permet de classer les émetteurs en 3 catégories :



L'univers de gestion des OPC dédiés au Groupe étant beaucoup plus large, la classification des titres est différente, et s'appuie essentiellement sur l'analyse quantitative.



La fréquence de mise à jour de ces catégories est semestrielle et en cas de changement majeur. À ces catégories sont associées des décisions d'investissement (voir chapitre 4.1.3.2 - *Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement*).

## 4.1.2. L'intégration de l'analyse ESG Climat dans le processus de gestion

### 4.1.2.1. Critères ESG et décisions d'investissement : processus et résultats

#### 4.1.2.1.1. L'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement

Les analyses ESG sont pleinement intégrées aux études émetteurs de l'équipe Recherche. Ces analyses constituent un socle important des prises de décision du processus d'investissement (gestion long terme, appuyée sur la recherche).

Les analyses sur les émetteurs ou les États réalisées par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management, intégrant donc à la fois la dimension ESG et la dimension financière, constituent un socle très important du processus de gestion et les informations ESG font donc partie naturellement du processus de décision.

Il peut s'agir évidemment de décisions d'investissement, mais aussi de décisions de cessions. Au cours de l'année 2019, des obligations d'entreprises ont été cédées pour des raisons ESG intégrées à la décision financière et crédit. Ces raisons ont pu être :

- Problématique de gouvernance de l'émetteur
- Constructeur automobile en retard par rapport à la réglementation, peu de véhicules électriques et exposition trop forte au diesel
- Émetteur dont la part charbon représente un poids trop important dans le mix énergétique.

Ces cessions peuvent être l'occasion de renforcer les investissements en obligations vertes.

#### 4.1.2.1.2. Les règles de gestion liées au « Grands Risques ESG »

Des règles de gestion très précises concernent les émetteurs inscrits sur la Liste des « Grands Risques ESG » (voir chapitre 4.1.2.2.3 - Les Grands Risques ESG) :

- Pour les mandats de gestion du Groupe : le réinvestissement ou l'investissement est interdit, l'objectif est de désengager le portefeuille dès que possible.
- Pour tous les OPC gérés par Groupama Asset Management, dont les OPC dédiés à Groupama, l'investissement dans ces émetteurs est autorisé mais doit être documenté et justifié (ces émetteurs sont interdits pour les OPC ISR). Le suivi de ces justifications est effectué par le Contrôle des Risques et revu au Comité des Risques

Ces règles font partie des contrôles pré-trade des outils de gestion de portefeuille de Groupama Asset Management.

**En 2018 et 2019, Groupama s'est désengagé de titres appartenant à la liste « Grands Risques ESG » pour un montant de 209,3 M€.**

#### 4.1.2.2. Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement

##### 4.1.2.2.1. Focus sur les exclusions

###### Exclusions Charbon :

- Le charbon joue un rôle central dans le réchauffement climatique car il s'agit de la principale source de GES<sup>6</sup>. L'objectif de l'exclusion du secteur du charbon thermique de Groupama (et Groupama Asset Management pour l'ensemble des actifs gérés) est de diminuer l'exposition des investissements au risque climatique (risque de transition)
- Concrètement, toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires ou le mix de production d'électricité repose à plus de 30 % sur le charbon sont exclues. Groupama s'appuie sur la Global Coal Exit List, fournie par l'ONG allemande Urgewald (<https://coalexit.org/>).

Cette règle fait partie des contrôles pré-trade des outils de gestion de portefeuille de Groupama Asset Management.

###### Exclusions sables bitumineux :

- Sont exclus des investissements de Groupama les émetteurs du secteur Pétrole et Gaz dont les sables bitumineux constituent plus de 15 % des réserves de combustibles (prouvées et probables). Groupama AM s'appuie sur l'ONG Rainforest Action Network (<https://www.ran.org/>).

##### 4.1.2.2.2. La place de l'analyse climat dans les décisions de gestion

L'analyse Climat (voir chapitre 4.1.1.2 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux) permet de classer les émetteurs détenus par Groupama en 3 catégories auxquelles sont associées des décisions de gestion :

CAT.	MANDATS DE GESTION (actions et obligations d'entreprise)	OPC DÉDIÉS (actions et obligations d'entreprises)	DÉCISION DE GESTION ASSOCIÉE
Cat. 1	Émetteurs favorablement positionnés au regard de la transition énergétique	80 % de l'univers les plus carbo-intensifs ou entreprises dont la NEC est supérieure à -30 %	Conservation ou renforcement des positions
Cat. 2	Émetteurs au positionnement produit ou mise en œuvre des politiques climat peu convaincant en termes de cohérence soit entre les objectifs et les moyens, soit en termes de dynamique	20 % de l'univers les plus carbo-intensifs + entreprises dont la NEC est inférieure à -30 %	Mise « sous surveillance » (position pouvant être conservée mais sans réinvestissement avant mise à jour de l'analyse)
Cat. 3	Émetteurs dont le positionnement pénalise la transition énergétique		Pas de réinvestissement ; désengagement de la position à terme

Au 31 décembre 2019, aucun titre détenu par le Groupe Groupama n'appartenait à la catégorie 3.

6 39 % des GES sont imputables au charbon, 31 % au pétrole et 18 % au gaz naturel (« Chiffres clés du climat France, Europe et Monde », 2020, Commissariat Général au Développement Durable)

### Qu'est-ce qu'une obligation verte ?

Une obligation verte, ou Green bond, est un emprunt émis sur le marché par une entreprise ou une entité publique pour lui permettre de financer des projets contribuant à la transition écologique (énergies renouvelables, efficacité énergétique, adaptation au changement climatique, etc.).

Elle se distingue d'une obligation classique par un reporting détaillé sur les investissements qu'elle finance et le caractère « vert » des projets financés.

Groupama Asset Management a développé une méthodologie d'analyse spécifique aux obligations vertes, afin de vérifier leurs caractéristiques et notamment l'impact positif sur la transition écologique.

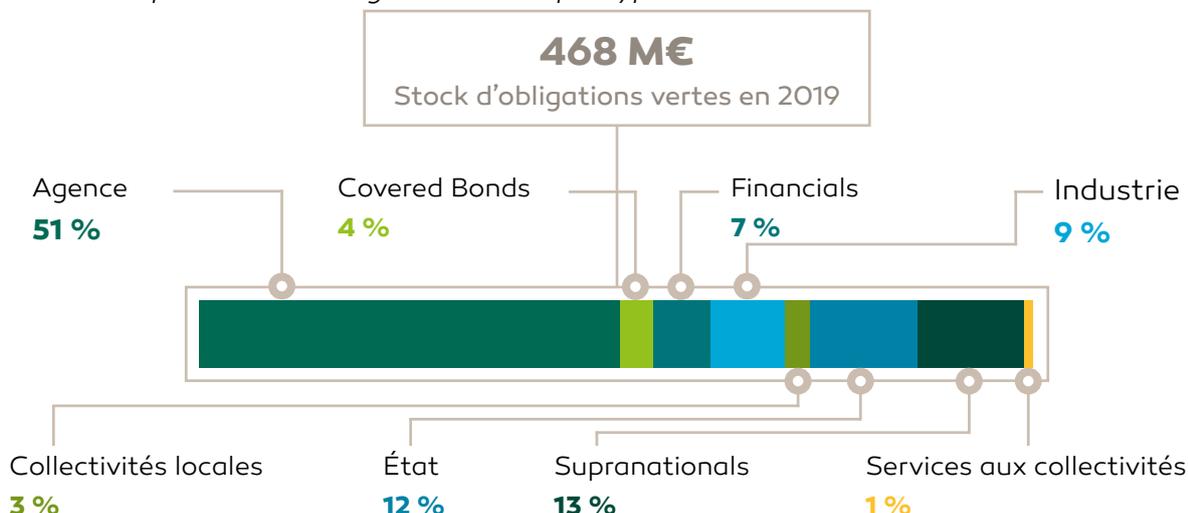


Les expositions en obligations vertes font maintenant l'objet d'un reporting détaillé par les équipes de Groupama Asset Management

Ainsi, 172 obligations vertes ont été analysées en 2019 par l'équipe Recherche de Groupama Asset Management avec cette méthodologie, qui a permis de confirmer le caractère « green bonds » de 142 obligations, et d'invalider 30 obligations, soit 17 % de l'univers analysé.

**Groupama a réalisé 283 M€ d'investissements en 2019, portant le stock d'obligations vertes à 468 M€.**

Répartition des obligations vertes par type - Titres en direct des filiales France



### 4.1.2.3. Quels sont les résultats de la Gestion des risques Climat pour les actifs de Groupama ?

Le Groupe Groupama s'appuie sur le cabinet I-Care & Consult pour mesurer 4 indicateurs :

- L'intensité carbone
- La part verte
- La NEC
- L'alignement des portefeuilles avec l'objectif de maintien de la température en dessous des 2°

#### 4.1.2.3.1. Intensité Carbone et Part Verte

La mise en œuvre des différents processus de gestion se traduit par des résultats satisfaisants :

#### Portefeuilles obligations souveraines :

Univers analysé : 170 pays

Portefeuille	Taux d'ouverture	INTENSITÉ CARBONE NATIONALE		PART VERTE
		Émissions nationales 2018 de GES / PIB (territoriales + importées)	Émissions nationales de GES / secteur public (territoriales + importées)	Part des énergies bas carbone (dont nucléaire)
	%	tCO <sub>2</sub> e/M€ PIB	tCO <sub>2</sub> e/M€ dettes	%
<b>Groupama</b>	83 %	387	36	31 %

Source : analyse I Care & Consult d'après les données de Beyond Ratings

L'exposition très significative aux dettes souveraines françaises et italiennes explique la performance du portefeuille.

L'intensité carbone par unité de PIB du portefeuille est faible, elle se situe au même niveau que la tranche des 15 % des pays ayant l'intensité carbone la plus basse.

De même, l'intensité carbone liée à la consommation du secteur public se situe au même niveau que la tranche des 11 % des pays ayant l'intensité carbone la plus basse.

Cette bonne performance peut être corrélée à la part verte ou part des énergies bas carbone dans la consommation primaire (dont nucléaire), qui situe le portefeuille au même niveau que la tranche des 10 % des pays ayant les parts vertes les plus hautes.

#### Portefeuille obligations d'entreprises :

Univers analysé : Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corp<sup>7</sup> + Bloomberg Barclays US Aggregate Corp<sup>8</sup>

Portefeuille	Taux d'ouverture	Intensité carbone (scope 1+2)	Intensité carbone (scope 1+2+3 amont)	Part verte (EU taxonomy)	NEC
	%	tCO <sub>2</sub> e/M€ PIB	tCO <sub>2</sub> e/M€ dettes	%	%
<b>Groupama</b>	74 %	128	475	17 %	+7 %
<b>Barclays Eur Agg</b>		193	583	12 %	+2 %

Source : analyse I Care & Consult d'après les données I Care & Consult et Beyond Ratings

Sur l'univers analysé, la performance climat et environnement du portefeuille est significativement meilleure que celle de l'indice de référence sur toutes les dimensions :

- Intensités carbone inférieures à celles de l'indice, et ce quel que soit le périmètre (scope 1+2 ou scope 1+2+3 amont)
- Part verte de 17 % et 18 %, significativement supérieure à celle de l'indice
- NEC de 9 %, significativement positive et très supérieure à celle de l'indice

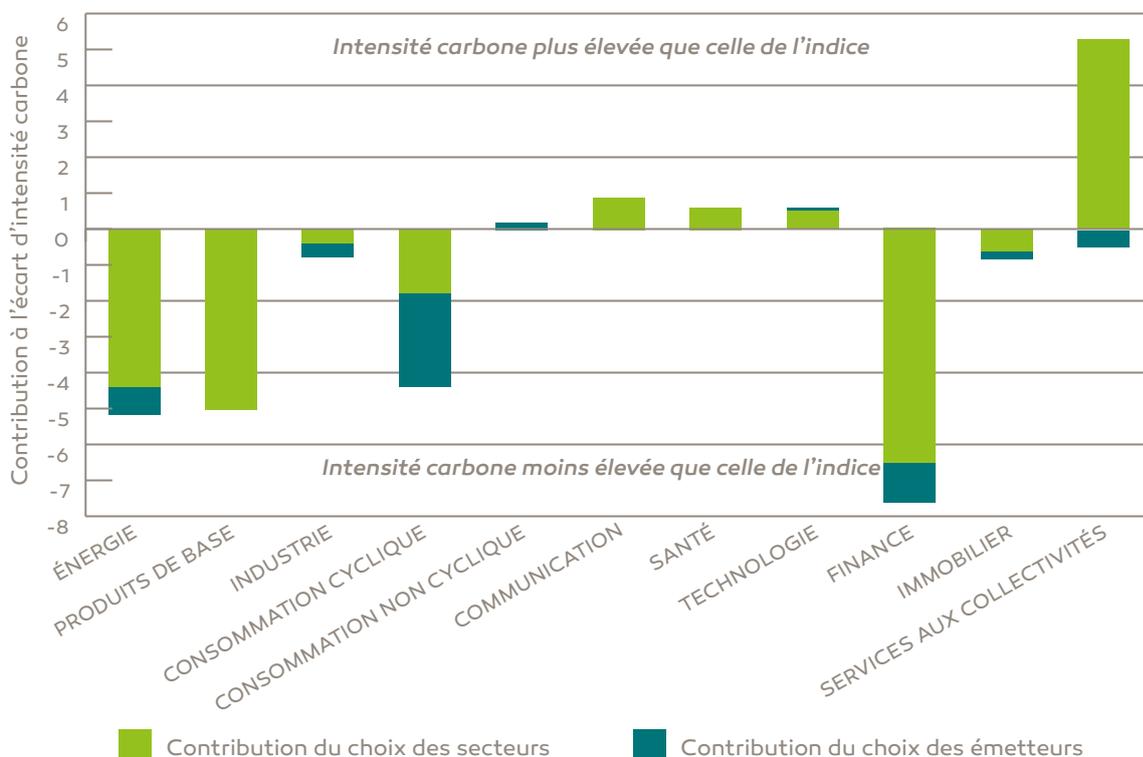
Grâce à la décomposition sectorielle de ces indicateurs, il est possible de repérer quels sont les

7 Indice sur les obligations « investment grade » à taux fixe, libellées en euros

8 Indice sur les obligations « investment grade » à taux fixe, libellées en dollars

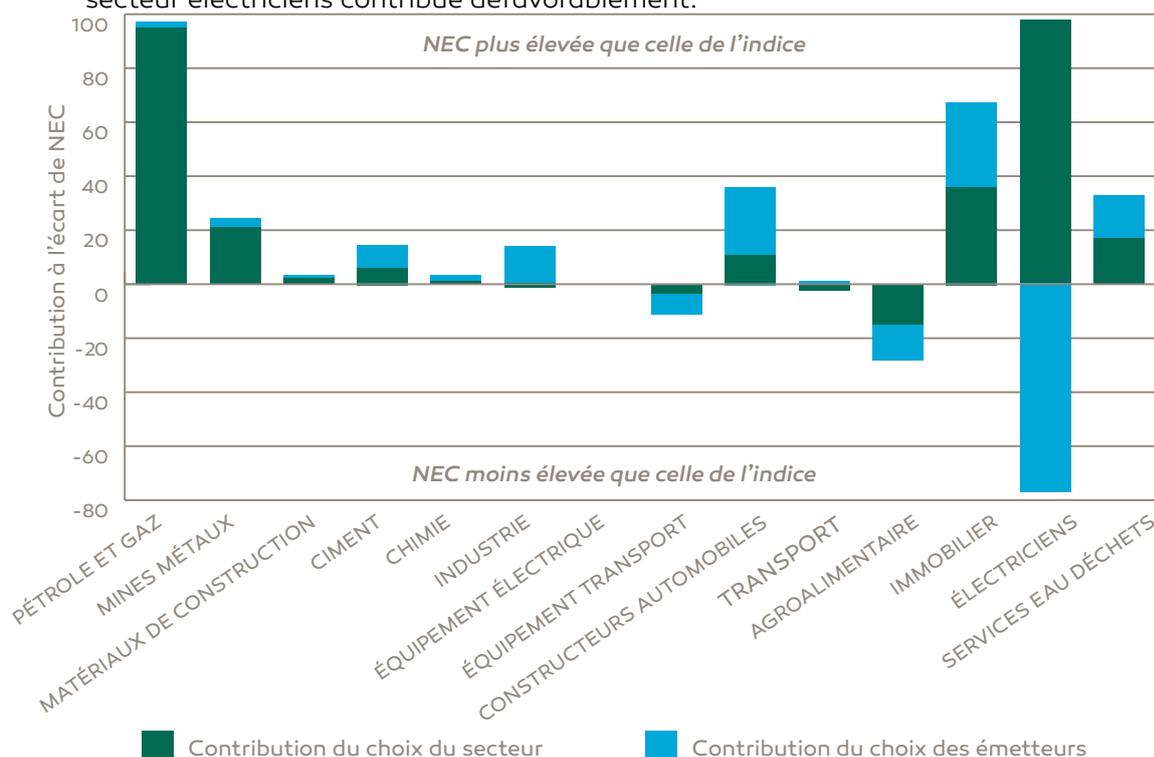
secteurs contributeurs à une meilleure performance que celle de l'indice.

Par exemple, l'analyse de l'intensité carbone, scope 1, 2 et 3 amont, du portefeuille montre que plusieurs secteurs contribuent significativement à une moindre intensité carbone que l'indice (l'énergie, les produits de base, la consommation cyclique et le secteur financier, via l'effet du choix des secteurs, la consommation cyclique via un effet choix de titres). Seul le secteur des services aux collectivités contribue de façon importante à une intensité carbone plus élevée que l'indice (surpondération d'un secteur très carbo-intensif).



La décomposition sectorielle de l'analyse de la NEC montre que la meilleure performance que l'indice (surperformance de 281 % de la NEC du portefeuille par rapport à celle de l'indice, chiffre à relativiser car ce sont des chiffres en valeur absolue très faibles) s'explique par :

- une allocation sectorielle positive (électriciens et immobilier sur pondérés, compagnies pétrolières et mines-métaux sous pondérés). Cependant, le choix des titres dans le secteur électriciens contribue défavorablement.



- la sélection de valeurs, dans presque tous les secteurs, se concentre sur les émetteurs les moins carbo-intensifs de leur secteur.

De même, la « performance part verte » s'explique principalement par :

- Une meilleure allocation sectorielle
  - Surpondération des services aux collectivités, dont la part verte est plus élevée que la moyenne de l'indice (mais l'effet est modéré par un choix de valeurs moins avantageux)
  - Sous-pondération des constructeurs automobiles et compagnies pétrolières, dont la part verte est faible
- Un effet sélection de valeurs favorable, notamment le secteur agroalimentaire et immobilier

#### Portefeuilles actions :

Univers analysé : MSCI Europe + MSCI Developed Markets <sup>9</sup>

Portefeuille	Taux d'ouverture	Intensité carbone (scope 1+2)	Intensité carbone (scope 1+2+3 amont)	Part verte (EU taxonomy)	NEC
	%	tCO2e/M€ PIB	tCO2e/M€ dettes	%	%
<b>Groupama</b>	54 %	187	522	13 %	-1 %
<b>MSCI Europe</b>		200	603	10 %	-7 %

Source : analyse I Care & Consult d'après les données I Care & Consult et Beyond Ratings

Sur l'univers analysé, la performance climat et environnement des deux portefeuilles est significativement meilleure que celle de l'indice de référence (MSCI Europe) sur toutes les dimensions :

- Intensités carbones inférieures à celle de l'indice, quel que soit le mode de calcul (scope 1+2 ou 1+2+3)
- Parts vertes légèrement supérieure à celle de l'indice
- NEC de -1%, légèrement négative, mais significativement supérieure à celle de l'indice.

La décomposition sectorielle de l'analyse de l'intensité carbone (scope 1 2 et 3) montre que la bonne performance provient principalement d'un effet allocation sectorielle (sous pondération de secteurs carbo-intensifs : produits de base et énergie et surpondération du secteur technologie), malgré une allocation défavorable du secteur financier, et un effet sélection de valeur défavorable sur les services aux collectivités.

La bonne performance « part verte » s'explique par une allocation sectorielle favorable (sur pondération de l'immobilier, sous pondération des compagnies pétrolières et minières), ainsi qu'un choix de titres positif sur l'agroalimentaire et les électriciens.

L'écart de la NEC avec celle de l'indice provient d'une allocation sectorielle (sous pondération des compagnies pétrolières et minières ainsi que de l'agroalimentaire, surpondération de l'immobilier et des électriciens), ainsi qu'un bon choix de titres dans les constructeurs automobiles et les électriciens.

#### 4.1.2.3.2. Alignement 2° - Température équivalente du portefeuille

En décembre 2015 lors de la COP21, l'Accord de Paris a été signé par 195 pays, ainsi que la Communauté Européenne. L'un des objectifs de l'Accord de Paris est **l'atténuation** : maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2° d'ici à 2100 par rapport à l'ère préindustrielle (1890).

En utilisant les scénarios du GIEC, I Care & Consult a développé la méthodologie SB2A pour évaluer l'alignement des portefeuilles actions et obligations d'entreprises avec **la trajectoire 2°**, et utilise la méthode CLAIM (Climate Liabilities Assessment Integrated Methodology) développée par Beyond Ratings pour les obligations d'État.

<sup>9</sup> Indices actions entreprises européennes (Europe) et Monde Marchés Développés, construits par MSCI

## MÉTHODE SB2A I-CARE & CONSULT / ALIGNEMENT 2°

Le référentiel méthodologique utilisé en priorité est le référentiel SDA (Sectoral Decarbonization Approach), qui est la principale méthodologie d'objectifs 2°C préconisée par l'initiative Science Based Targets (SBT). SBT est une initiative menée par le WWF, UN Global Compact, WRI et le CDP qui vise à engager les entreprises dans l'alignement 2°C.

La méthodologie SDA se fonde sur la déclinaison d'un scénario 2°C précis : le scénario de l'AIE appelé ETPS 2014, qui est compatible avec le scénario de l'AIPCC RCP2.6. SDA propose ainsi, pour 13 secteurs d'activité, des « trajectoires 2°C » entre 2010 et 2050, comprenant des niveaux absolus d'intensité carbone cibles en 2050 (tCO<sub>2</sub>/unité d'activité) ainsi que des rythmes annuels de réduction de cette intensité carbone.  
À partir de ce référentiel, I Care & Consult

calcule 2 indicateurs d'alignement 2°C pour les émetteurs appartenant aux secteurs SDA :

- Un indicateur d'alignement 2°C statique, qui compare l'intensité carbone actuelle de l'émetteur à ce qu'elle devrait être si elle était située sur la trajectoire 2°C.
- Un indicateur d'alignement 2°C dynamique, qui compare la tendance annuelle d'évolution de l'intensité carbone de l'émetteur entre 2010 et aujourd'hui, avec la pente de réduction qu'il devrait adopter pour converger en 2050 avec la cible d'intensité carbone.

La combinaison de ces deux indicateurs permet d'obtenir la « température équivalente du portefeuille » : déterminer une hausse de température équivalente à horizon 2100, et la comparer aux objectifs 2°.

Les deux indicateurs permettent de calculer une température équivalente du portefeuille, que l'on peut comparer d'une part à l'indice de référence (univers de gestion) d'autre part à la cible de l'Accord de Paris : 2° :

Classe d'actifs	Portefeuille	Taux de couverture %	Température équivalente °C
<b>Obligations d'État</b>	Groupama	83	2,3
<b>Obligations d'entreprise</b>	Groupama	74	2,5
	Barclays Eur Agg		2,6
<b>Actions</b>	Groupama	54	2,5
	MSCI Europe		2,9

Quelle que soit la typologie d'actifs, la température équivalente reste au-dessus de l'objectif de 2° ; les portefeuilles ne sont donc pas encore alignés sur l'objectif international. Il faut cependant remarquer que :

- Les dépassements restent limités ;
- Le portefeuille de dettes souveraines se situe au même niveau que le premier tiers des pays les plus alignés, grâce au poids prépondérant des obligations de l'Etat français ;
- Les températures des portefeuilles actions et dette privée sont inférieures à celle des indices de référence.
  - Portefeuille actions : principalement grâce à un choix de titres favorables dans les secteurs des électriciens, de l'agroalimentaire et des constructeurs automobile
  - Portefeuille obligations d'entreprise : principalement grâce à la sélection de valeurs au sein du secteur des électriciens

L'intégration du risque Climat dans la stratégie d'investissement de Groupama vise une réduction progressive de la température induite du portefeuille afin d'arriver sous la barre des 2°.



Des travaux seront menés pour initier une transposition des risques physiques et de transition en risques financiers.

#### 4.1.2.4. Une politique d'engagement actionnarial exigeante

Pour le Groupe Groupama, l'engagement traduit une volonté d'assumer pleinement sa responsabilité fiduciaire de détenteur d'actifs à long terme. S'appuyant sur Groupama Asset Management, le groupe a également la volonté de renforcer le dialogue avec les entreprises sur les thématiques ESG. L'engagement est conçu, d'une part, comme une source de création de valeur et, d'autre part, comme un moyen de diminuer les risques.

La politique d'engagement vise trois objectifs :

- Identifier et limiter les risques ESG dans les entreprises détenues
- Améliorer la qualité des données ESG
- Identifier et partager les bonnes pratiques sectorielles auprès des entreprises détenues

Les axes prioritaires pour cibler les actions d'engagement de Groupama sont :



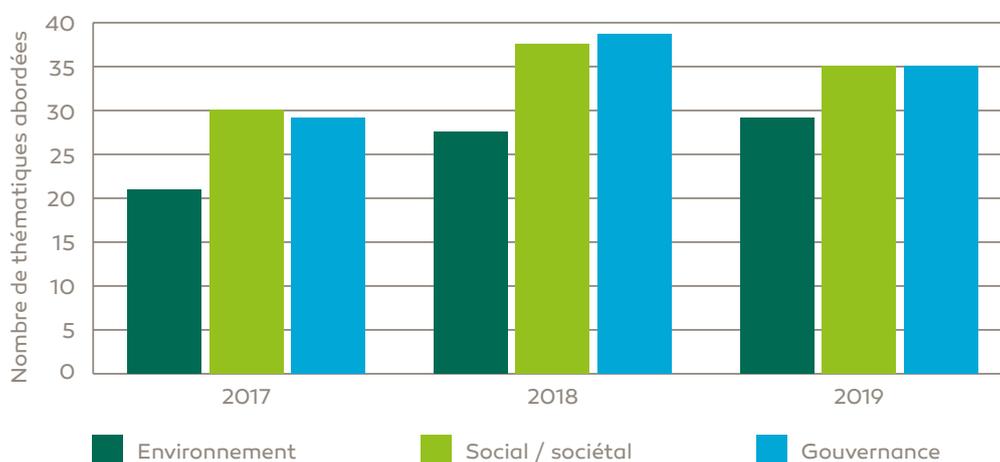
Cette politique d'engagement se traduit par :

- Une politique de vote exigeante, en place depuis 2001, accompagnée par la possibilité de discuter avec les entreprises des projets de résolutions présentés aux Assemblées Générales
- Un dialogue direct et récurrent avec les émetteurs via :
  - Les rencontres avec le top management des principales capitalisations européennes
  - L'engagement avec les entreprises controversées
- Une participation à des initiatives collaboratives
  - Menées par les PRI dans le cadre de la plateforme d'engagement collaboratif
  - Des initiatives de dépôt de résolution externe

##### 4.1.2.4.1. Engagement et dialogues individuels

Les analystes participent régulièrement aux rencontres avec le management des entreprises, seuls ou avec les gérants. Conséquence d'une organisation centrée sur l'intégration globale de l'analyse ESG à l'analyse financière, les enjeux ESG identifiés pour chaque secteur sont systématiquement abordés. Les entreprises identifiées en « Grands Risques ESG » (voir 4.1.2.2.3 - Les Grands Risques ESG) sont systématiquement informées de leur placement sur cette liste et invitées au dialogue sur la controverse dont elles font l'objet.

Ainsi en 2019, les équipes de Groupama Asset Management ont rencontré 47 entreprises. Les thématiques les plus abordées sont celles liées à la gouvernance et aux enjeux sociaux/sociétaux, cependant la thématique environnementale prend une part croissante :



Source : base de données Groupama AM

#### 4.1.2.4.2. Un dialogue spécifique

Un dialogue spécifique est engagé avec certaines entreprises détenues dans les portefeuilles et identifiées par les analystes comme présentant un potentiel d'amélioration des pratiques ESG. Toutes les initiatives de dialogue actionnarial sont alignées avec au moins un des trois objectifs cités ci-dessus. Un suivi de l'engagement est effectué et son impact est mesuré régulièrement.

En 2019, les analystes de Groupama AM ont initié un dialogue actionnarial individuel avec trois nouvelles entreprises, sur trois sujets spécifiques : capital humain, transition énergétique et devoir de vigilance.

#### 4.1.2.4.3. Vote aux Assemblées Générales

Groupama Asset Management applique une politique de vote exigeante :

[https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Covid-19\\_Politique-de-vote-2020-modifi%C3%A9e.pdf](https://www.groupama-am.com/wp-content/uploads/Covid-19_Politique-de-vote-2020-modifi%C3%A9e.pdf).

Ces votes aux assemblées générales sont souvent précédés de dialogues avec les émetteurs visant à mieux comprendre les motivations et la nature des projets de résolutions et à expliquer la politique de vote.

**En 2019, Groupama Asset Management a participé à 215 assemblées générales, comprenant 3 710 résolutions, dont 21 % pour lesquelles le vote a été « non » ou « abstention ». Le taux de rejet le plus important a concerné les sujets de rémunération : 42 %.**

#### 4.1.2.4.4. Participation à des initiatives communes

Signataire des PRI<sup>10</sup> depuis 2006, Groupama AM participe activement aux initiatives menées par les PRI via la plateforme collaborative. 6 nouveaux engagements collaboratifs ont été signés en 2019 :

INITIATIVES	OBJECTIFS	AXES CIBLÉS	IMPLICATION DE GROUPAMA AM
<b>Global Investor Statement to Governments on Climate Change</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Appel aux gouvernements afin d'atteindre les objectifs fixés par les Accords de Paris</li> <li>▶ Accélérer les investissements dans le secteur privé en faveur de la transition bas carbone</li> <li>▶ Participer à l'amélioration du reporting financier relatif au climat</li> </ul>	Transition énergétique	Signature de la lettre
<b>Climate Action 100+</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Émetteurs de GES (Gaz à Effet de Serre) (+ de 100 sociétés ciblées) : incitation à prendre des mesures concrètes afin de s'aligner avec les objectifs des Accords de Paris</li> <li>▶ Investisseurs : s'assurer que les sociétés investies dans les portefeuilles agissent dans ce sens</li> </ul>	Transition énergétique	Signature de la lettre d'engagement Actions d'engagement avec les compagnies ciblées
<b>Alphabet (Google) Investor Letter on Board Oversight of Societal Impacts</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Demander que les enjeux sociétaux et des droits humains soient discutés au niveau du Conseil d'administration</li> </ul>		Signature d'une lettre commune au Président du Conseil
<b>SEC Petition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Lettre demandant à la SEC (Securities &amp; Exchange Commission, Etats-Unis) de renoncer à l'application de nouvelles règles limitant le droit des actionnaires sur les dépôts des résolutions externes, et notamment résolutions liées à l'ESG</li> </ul>	Transition énergétique	Signature de la lettre /pétition adressée à la SEC
<b>Investor expectations on Climate change for Airlines and Aerospace companies</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Déclaration des investisseurs, énonçant leurs attentes relatives au management des risques et opportunités liés au changement climatique, par les sociétés des deux secteurs visés</li> </ul>	Transition énergétique	Signature de la déclaration
<b>Investor Statement on Access to Medicine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Suivre les progrès des compagnies du secteur pharmaceutique en lien avec l'ODD 3 (Santé et bien-être). Objectif qui devrait être atteint d'ici 2030</li> </ul>	Inégalités	Signature de la déclaration commune Participation à l'engagement avec 1 des sociétés ciblées

<sup>10</sup> PRI : Principles for Responsible Investment, initiative lancée en 2006 par les Nations Unies afin d'inciter les investisseurs à intégrer les problématiques ESG dans la gestion

## 4.2 Actifs réels : un financement en faveur de l'innovation et du développement durable

Dans le cadre de la diversification de ses investissements, Groupama est engagé dans le financement de l'économie réelle ; ces financements sont notamment orientés vers des PME/ETI en croissance et des actifs contribuant au développement durable.

Le financement des actifs réels de Groupama peut prendre plusieurs formes : actions non cotées (private equity), dont une large partie en infrastructures, et dettes privées.

**Au total, près d'1,8 Mds€ sont engagés par Groupama dans les actifs réels.**

### 4.2.1. Actions non cotées « corporate »

Les investissements de Groupama vont du financement des start-up jusqu'au capital développement des PME/ETI françaises et européennes.

Les entreprises financées évoluent dans des secteurs d'activité très variés : agro-alimentaire, industries diversifiées, hôtellerie, loisirs, service de reconditionnement etc.

L'investissement s'effectue via des fonds d'investissement gérés par des sociétés de gestion spécialisées. Lors des phases de sélection de ces fonds, les gestionnaires font l'objet d'un questionnaire ESG spécifique, en vérifiant notamment le respect des conventions internationales (Conventions d'Oslo et d'Ottawa sur les bombes à sous munition et les mines anti personnel, normes internationales du travail, etc.). Les aspects environnementaux et notamment l'exposition au réchauffement climatique sont également intégrés dans les critères de décision.

*Une partie significative des financements est à destination des territoires français...*

- Fonds « 3<sup>ème</sup> Révolution Industrielle en Hauts-de-France » : renforcement de l'efficacité énergétique à travers 5 piliers : énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, mobilité des personnes et des biens.
- Capital Région 3 avec BPCE en soutien des PME
- ActoMezz, apportant des solutions dédiées aux entrepreneurs indépendants

*...ainsi que dans l'innovation et la transformation digitale :*

- Membre du consortium ayant financé le programme d'accélération de start-up « Techstars »
- Partech Ventures : start-up dans la medtech au côté des grandes écoles du Plateau de Saclay
- Cap Agro : fonds de place dédié au financement de l'innovation dans le secteur agricole

### 4.2.2. Investissement en infrastructures

Groupama investit la poche dédiée aux infrastructures majoritairement sur des actifs de production d'énergie renouvelables, ainsi que dans les réseaux de transport d'énergie, de transport urbain, les infrastructures numériques et sociales.

Quelques exemples d'investissements :

- Prise de participation dans une holding aux côtés de Crédit Agricole Assurances et Engie afin de financer des actifs solaires et éoliens (engagement du groupe à hauteur de 300 M€)
- Investissements contribuant au financement des territoires via des fonds spécialisés avec des thématiques telles que le développement de réseaux de fibres optiques dans des zones peu denses ou les plateformes de transport inter urbain au service des collectivités locales et régionales.

### 4.2.3. Financement de l'économie réelle via la dette privée

Ces investissements visent à accompagner la croissance organique et externe de PME / ETI françaises et européennes dans la plupart des secteurs économiques, notamment l'agriculture : fonds thématiques agriculture/agroalimentaire, fonds de place Novo/Novi dédiés au financement de l'économie réelle, fonds ISIA (revalorisation des déchets), etc.

En 2019, Groupama a participé au lancement du premier fonds de dette privée à impact social : Eiffel Impact Direct ; l'intégration de critères extra-financiers vient moduler la charge financière de la dette (exemple : taux élevé d'emplois en CDI).

### 4.3 Actifs immobiliers et forestiers

Groupama Immobilier intègre dans sa stratégie de développement une forte dimension environnementale et climatique. La rénovation énergétique, les critères écologiques de construction et d'exploitation des immeubles sont des enjeux prioritaires, pour les pouvoirs publics français (les normes environnementales RT 2012, RE 2020, HQE, etc. ainsi que le nouveau décret sur l'immobilier tertiaire, voir 4.3.1.2 - *L'utilisation des données pour améliorer la performance environnementale*) comme pour Groupama, dont l'engagement se traduit par de nombreuses innovations et actions concrètes dans le cadre de sa gestion d'actifs immobiliers.

Par ailleurs, les actifs forestiers, durables par nature, se distinguent par leur capacité à stocker le carbone : les forêts constituent en effet le deuxième puits de carbone de la planète, derrière les océans. La forêt représente également une réserve importante de biodiversité, que Groupama Immobilier, en tant que grand troisième plus grand propriétaire de forêts en France avec près de 22 000 hectares de forêts, s'attache à favoriser comme pour l'ensemble du patrimoine.

La forêt et le secteur des terres, en tant que puits de carbone, est un axe important de la Stratégie Nationale Bas Carbone révisée en mars 2020 (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>), ainsi que l'utilisation du bois dans les matériaux.

#### 4.3.1. Groupama Immobilier : une stratégie environnementale qui se décline en actions concrètes

La résilience est la capacité à résister et à s'adapter face à des chocs ou des catastrophes externes. En tant que gestionnaire d'actifs responsable, Groupama Immobilier attache une grande importance au concept de résilience immobilière.

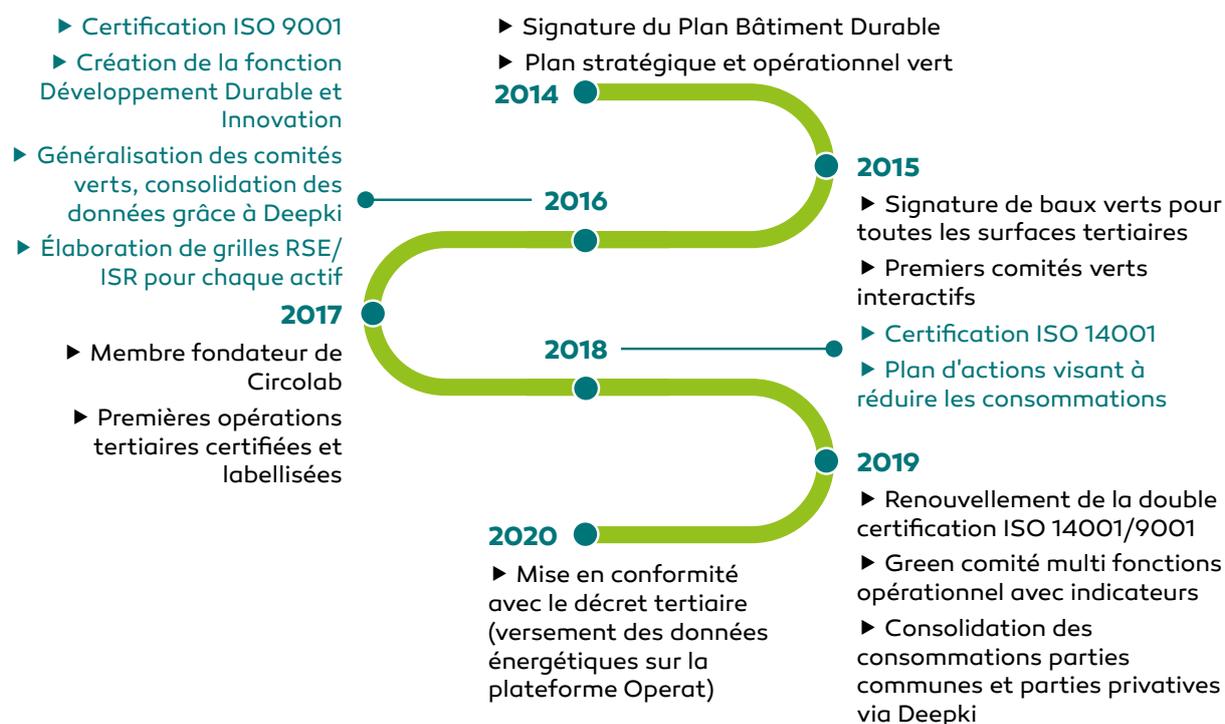
L'objectif de la stratégie d'investissement de Groupama Immobilier consiste à mettre en place des actions concrètes permettant de surmonter l'ensemble des risques, dont les risques globaux et liés au changement climatique.

Ainsi, trois axes d'actions sont développés :

- Une stratégie d'investissement responsable pour contribuer à l'atténuation des risques environnementaux et améliorer la résilience du patrimoine dans son ensemble
- Une amélioration constante de la qualité environnementale du patrimoine pour renforcer la résilience des actifs
- Un renforcement de la résilience via des actions menées entre Groupama Immobilier et les locataires du patrimoine : tenue chaque année de « Comités Verts », au cours desquels sont abordés les sujets environnementaux liés à l'usage et à l'exploitation du bâtiment.



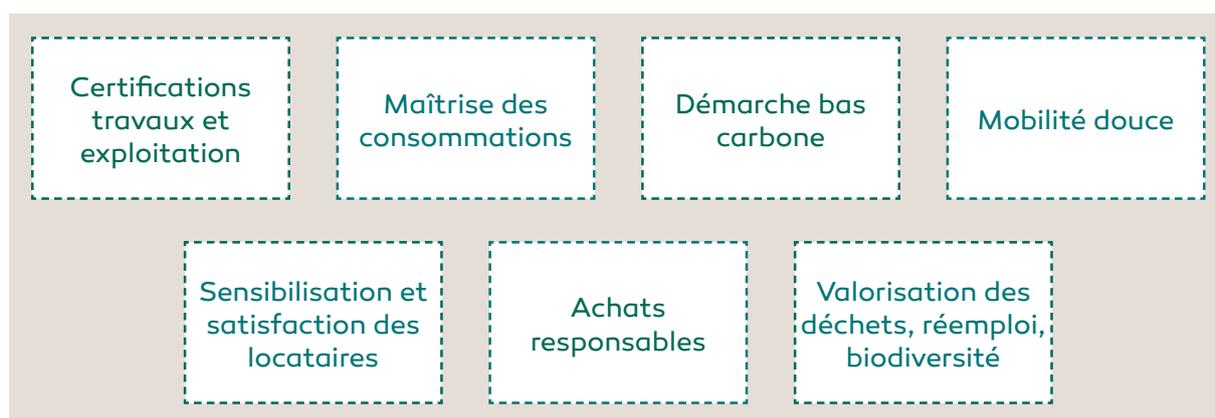
Les actions concrètes de Groupama Immobilier se déclinent depuis 2014 :



L'engagement de Groupama Immobilier se mesure au regard des démarches poursuivies pour obtenir les certifications HQE, BREEAM et BREEM in Use pour l'ensemble du patrimoine tertiaire. Cette démarche environnementale exemplaire a été récompensée en 2018 par la certification ISO 14001 (renouvelée en 2019).

L'ISO 14 001 est l'outil de référence pour prendre en compte les enjeux environnementaux d'une organisation et améliorer sa performance environnementale globale. Cette certification atteste de l'efficacité du système de management environnemental déployé par Groupama Immobilier pour la gestion de ses impacts environnementaux et l'amélioration de sa performance environnementale.

Groupama Immobilier a conçu une série d'indicateurs environnementaux autour de sept grandes thématiques :



#### 4.3.1.1. Empreinte carbone maîtrisée pour un patrimoine immobilier géré durablement

Afin de garantir la bonne performance environnementale de son patrimoine, le Groupe s'est engagé dès 2015 dans un plan ambitieux de rénovation de son parc tertiaire avec un programme d'investissement de plus de 600 M€ sur la période 2014-2025.

Dans ce cadre, Groupama Immobilier réalise (à partir de 3 M€ de travaux) une analyse de cycle de vie (ACV), pour les immeubles faisant l'objet de travaux de rénovation. Cette ACV permet de consolider les dépenses carbone générées par les matériaux utilisés lors de la construction ou la rénovation d'un bâtiment. Grâce à cette méthodologie Groupama Immobilier anticipe les

réglementations à venir et développe une expertise nouvelle sur le choix des matériaux les moins carbonés à utiliser dans ses opérations.

Pour mesurer l’empreinte carbone de ses activités (société de gestion comprise) Groupama Immobilier est accompagné par Carbone 4, cabinet de conseil indépendant spécialisé sur la transition énergétique et la transition climatique. Depuis 2018, Carbone 4 réalise le bilan carbone du patrimoine géré et de la société de gestion, suivant la classification du GHG Protocol. Cette métrologie permet à Groupama Immobilier de mettre en place les meilleures actions pour limiter son impact environnemental.

#### **4.3.1.2. L'utilisation des données pour améliorer la performance environnementale**

Dès 2016 Groupama Immobilier consolide les données énergétiques et eau des immeubles gérés grâce à la start-up Deepki. Deepki est une entreprise innovante qui exploite les données existantes de ses clients de façon low tech pour optimiser la gestion des ressources énergies et eau d’un parc immobilier afin d’engager une transition énergétique digitale.

Grâce aux données Deepki, la collecte des consommations énergétiques et eau est automatique, et permet l’optimisation de la gestion et le pilotage des consommations fluides.

Après avoir doté le patrimoine d’une fiche RSE/ISR dès 2016, Groupama Immobilier a construit une « Fiche environnementale », qui est un outil de pilotage de la qualité environnementale de l’actif, de façon transverse entre tous les services. Cette fiche permet une vue d’ensemble de la totalité des actions sur patrimoine et un zoom sur chaque actif : performance énergétique, locataires, score ESG, indicateurs de consommation, histogramme des consommations, et plan d’investissements environnementaux.



Mise en conformité avec le « décret tertiaire », via le versement des données énergétiques sur la plateforme Operat

*Le décret tertiaire précise les modalités d’application de l’article 175 de la loi ELAN (Évolution du Logement, de l’Aménagement et du Numérique). Cet article impose une réduction de la consommation énergétique du parc tertiaire français : -40 % d’ici 2030, -50 % d’ici 2040, -60 % d’ici 2050 par rapport à 2010.*

#### **4.3.1.3. L’action de Groupama Immobilier dans l’économie circulaire**

Groupama Immobilier est un des pionniers de l’Économie Circulaire dans l’immobilier, notamment en tant que membre fondateur de l’Association Circolab, et est particulièrement actif afin de transformer son écosystème. Plusieurs de ses opérations pilotes de restructuration ont permis de démontrer qu’il était possible de rénover des immeubles avec une méthodologie simple de réemploi ou de valorisation des matériaux, afin de réduire les impacts environnementaux et la production et l’enfouissement des déchets de chantier.

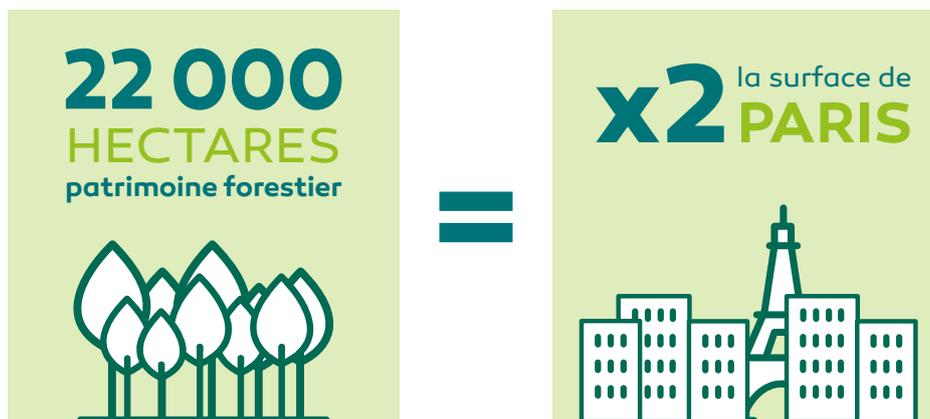
### **4.3.2. Une gestion forestière durable**

Pour Groupama Immobilier, la forêt rend de nombreux services à la société, de nature économique, écologique et sociale, la « multifonctionnalité » :

- Production de bois, matériau naturel, écologique et renouvelable,
- Création d’emplois en milieu rural,
- Purification de l’air, filtrage des eaux, fixation des sols,
- Préservation de la biodiversité,
- Espace de détente et de tourisme

Ces fonctions qui semblent aller de soi nécessitent en fait l’intervention des forestiers et une gestion adaptée : ouverture, sécurisation des chemins, entretien des peuplements...

Les forêts recherchées par Groupama Immobilier dans son programme d’investissement doivent remplir ces différentes fonctions.



Groupama Immobilier gère un patrimoine forestier de près de 22 000 hectares soit deux fois la surface de Paris - ce qui en fait l'un des tout premiers gestionnaires institutionnels français - comprenant une petite trentaine de forêts essentiellement implantées dans le Sud-Ouest, l'Est, le Centre et l'Ouest de la France.

Conscient de l'intérêt écologique, durable et financier à long terme de l'investissement forestier, Groupama souhaite développer ces actifs et a entrepris un processus d'investissement régulier. L'investissement est très sélectif, les cibles doivent respecter des critères de taille, agronomiques (potentialité du terrain, risque climatique, peuplement forestier) et géographiques.

#### 4.3.2.1. Une équipe d'experts pluridisciplinaires

Groupama Immobilier dispose d'une équipe de gestionnaires forestiers, dont la plus grande partie assure le travail quotidien en forêt. L'objectif est de privilégier la qualité à long terme des forêts : valoriser les actifs forestiers par une gestion tournée vers la production de bois de haute qualité (éclaircies régulières, sélectives mais modérées).

Une vigilance particulière est apportée lors des opérations de martelage, d'exploitation et de débardage afin de préserver les bois présentant les meilleurs potentiels ; privilégiant la qualité à long terme, l'accent est mis sur la valorisation du capital.

#### 4.3.2.2. Un patrimoine forestier 100 % certifié PEFC



GARDIEN  
DE L'ÉQUILIBRE  
FORESTIER

Tout en développant la production de bois, cette politique de gestion forestière intègre la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité, préservant ainsi la diversité des habitats, de la faune, de la flore et la régénération naturelle des essences en place. L'ensemble des forêts gérées par Groupama sont certifiées PEFC<sup>11</sup>, label garantissant une gestion durable de la ressource bois dans les forêts.

#### 4.3.2.3. Un pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt

Le Groupe Groupama est pionnier dans l'évaluation du stockage de carbone en forêt. Ainsi, grâce aux études des cabinets EcoAct, IF Consultants et Gourmain Barthélémy, Groupama a pu démontrer que ses forêts ont un rôle de réduction du CO<sub>2</sub> atmosphérique : 75 570 t de CO<sub>2</sub> ont été évitées par l'utilisation du bois vendu en 2019.

En jouant un rôle de puits de carbone, les forêts Groupama ont aussi largement participé à la régulation atmosphérique et à la protection de l'environnement. Ces évaluations ont pour but d'optimiser le stockage de carbone grâce à l'optimisation de la gestion forestière.

Cette politique de gestion forestière responsable a permis de constater des résultats significatifs en matière de lutte contre le dérèglement climatique et la protection de la biodiversité :

<sup>11</sup> PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est une ONG internationale qui a pour ambition de préserver les forêts, de garantir le respect de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y promènent, mais aussi de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir.

**10 millions**  
d'arbres replantés

depuis 15 ans, soit un reboisement  
de près de 5 000 ha



**353 162**

tonnes de CO<sub>2</sub>e

accroissement naturel du CO<sub>2</sub> stocké  
(solde entre les plantations/coupe et  
le stockage de biomasse)

**10,1 millions**  
de tonnes de CO<sub>2</sub>

aujourd'hui stockés



**75 570**

tonnes de CO<sub>2</sub>e

évités par les usages du  
bois vendus en 2019

Ainsi le stockage de CO<sub>2</sub> réalisé au cours de l'année 2019 par les forêts de Groupama correspond à environ 1 % du budget annuel « puits de carbone » de la Stratégie Nationale Bas Carbone pour les années 2019-2023 (39 MtCO<sub>2</sub>).

#### 4.3.2.4. Les actions en faveur de la protection de la biodiversité

Fort d'une répartition hétérogène de ses massifs en gestion sur l'ensemble du territoire, Groupama Immobilier attache une attention particulière à l'adéquation entre les essences plantées et la biodiversité locale. Ainsi, son engagement dans une démarche écologique s'illustre par un équilibre entre les prélèvements sylvicoles et la sauvegarde des richesses environnementales.

Les actions de gestion en faveur de la biodiversité se traduisent de différentes manières. Parmi elles, les aménités forestières, encore méconnues du grand public, sont partie intégrante de la stratégie RSE du Groupe Groupama. Elles se concrétisent, par exemple, par l'installation de plus de 250 ruches dans les forêts gérées, soit une ruche tous les cent hectares.

En effet, le milieu forestier constitue un habitat préservé pour nombre d'espèces telles que les abeilles. Outre leur utilisation pour la production de miel, ces insectes contribuent fortement au renouvellement des espèces grâce à la pollinisation.

D'une manière générale, grâce aux insectes qui disséminent les graines, les écosystèmes forestiers conservent une diversité génétique suffisante, essentielle à la pérennité des forêts de production.



# 5. L'OFFRE ÉPARGNE/RETRAITE : UNE OFFRE DE PRODUITS DE PLUS EN PLUS AXÉE SUR L'ESG ET LE CLIMAT

Les filiales d'assurance vie du Groupe Groupama assurent la conception, la souscription et la gestion des contrats d'assurances de personnes (épargne, retraite, prévoyance et santé).

Les OPC « Investissement Responsable » développés par Groupama Asset Management sont historiquement proposés par les réseaux de Groupama. En complément des OPC gérés par Groupama Asset Management, Groupama Gan Vie propose 28 fonds ayant aussi le label ISR.

En 2019, Groupama Gan Vie a souhaité développer une offre de produits en unités de compte axée sur l'investissement responsable et la protection du climat, en proposant une offre de gestion déléguée durable ainsi que des produits structurés durables.

## 5.1 Le profil de gestion déléguée « équilibré durable » : solution d'épargne innovante

Les offres de gestion déléguées en unités de compte sont des solutions pour les épargnants souhaitant être accompagnés par des experts, avec un mode de gestion adapté au profil d'investisseur (6 profils d'investisseurs possibles).

En 2019, Groupama a créé le profil « **Gestion Équilibré Durable** », dont l'objectif est de construire un portefeuille durable et résilient, avec une épargne dirigée vers les entreprises au comportement responsable, génératrices de performances financières à moyen terme.

Ainsi pour l'intégralité de la partie unités de compte de son contrat d'assurance vie, Groupama offre à ses sociétaires la possibilité d'investir son capital sur de supports intégrant pleinement les critères ESG dans sa stratégie d'investissement. Cela peut, entre autres, prendre la forme de fonds ISR, de fonds à impact, de fonds ESG Thématiques ou de fonds Green Bonds (financement de projets verts).

**Lancé en octobre 2019, le profil « Gestion Équilibré Durable » atteint 16,7 M€ d'encours au 31/12/2019, en moins de trois mois.**

## 5.2 Création de produits structurés « verts »

Groupama a créé en 2019 des produits structurés « verts » : « Porphyre Climat » dans le réseau Groupama et « Héliopse Transition » dans le réseau Gan Patrimoine. Ces produits, émis par des banques partenaires, sont des supports en unité de compte pour les contrats d'assurance vie. La valeur des supports dépend de l'évolution d'un indice sous-jacent, lui-même « vert ».

- L'un des produits est ainsi un titre de créances « vert » : une obligation destinée à financer ou refinancer exclusivement des projets verts, avec un impact environnemental positif. Sa valeur s'appuie sur l'évolution d'indices actions composés de titres sélectionnés par exemple pour leur performance climat (meilleures pratiques dans la réduction de leur empreinte carbone ou dans le développement de solutions de transition énergétique)
- D'autres produits associent en outre des actions à impact directs et réels sur la société : par exemple pour chaque tranche de 1 000 € un arbre est planté sur le territoire.



La création d'autres produits structurés « durables », appuyés sur des indices environnementaux incluant la protection des forêts et la gestion de l'eau, ou des titres de créances permettant de financer des projets à effet social positif.

# 6. ANNEXES

## 6.1 Nos sources des données



- ▶ Empreinte Carbone
- ▶ Part Verte
- ▶ Indicateur de contribution à la transition énergétique : NEC
- ▶ Alignement trajectoire 2° (température induite)



- ▶ Empreinte Carbone



- ▶ Analyse sociale et environnementale des entreprises
- ▶ Analyse de la gouvernance des collectivités publiques et des sociétés non cotées



- ▶ Analyse de la gouvernance des sociétés cotées



- ▶ Données économiques et ESG États



- ▶ Données économiques et ESG États



- ▶ Analyse et suivi des controverses



- ▶ Analyse des résolutions d'Assemblées Générales et aide à l'application de la politique de vote



- ▶ Veille et suivi des entreprises ayant une activité de production, de commercialisation et de distribution des mines antipersonnel (MAP) et de bombes à sous-munitions (BASM)
- ▶ Analyse des résolutions d'Assemblées Générales et aide à l'application de la politique de vote



## 6.2 Exclusions réglementaires

Conformément à la Convention d'Ottawa de 1997 et au Traité d'Oslo de 2010 qui interdisent l'utilisation, la production, le stockage et le transfert de bombes à sous-munitions (BASM) et de mines antipersonnel (MAP), Groupama Asset Management s'est doté depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2009 d'une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de ses portefeuilles sous gestion (dont les 78,7 Mds€ gérés par Groupama Asset Management pour le compte du Groupe).

Au-delà de la simple exclusion des entreprises faisant l'objet de controverses graves, Groupama Asset Management procède à une identification régulière des entreprises impliquées dans les BASM et les MAP. Sur la base des informations fournies par le prestataire externe ISS Ethix, une liste interne d'exclusion est établie et communiquée à l'ensemble des gérants, aux équipes des risques pour le contrôle d'exclusion effective, ainsi qu'au département de la conformité. Les entreprises sont réparties au sein de deux catégories :

- « Rouge » : l'implication de l'entreprise est confirmée
- « Orange » : de fortes présomptions d'implication existent pour l'entreprise

Les entreprises placées en catégorie « rouge » sont exclues des investissements de Groupama Asset Management, tandis que celles placées en catégorie « orange » le sont à titre préventif et demeurent dans le périmètre d'investissement.

Par ailleurs, Groupama Asset Management gère des listes liées à l'évasion fiscale (Liste de l'Union Européenne des juridictions fiscales) ou à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (GAFI), avec les règles de gestion associées :

- Liste « rouge » : se rapprocher de l'équipe Conformité avant de réaliser toute opération
- Liste « noire » : opération interdite, cession du titre dans les meilleurs délais.

## 6.3 Table de correspondance avec l'Article 173-VI de la Loi relative à la Transition Énergétique et pour la Croissance Verte

ARTICLE 173-VI	RAPPORT GROUPAMA	PAGE
Démarche générale	2.2 - L'intégration ESG Climat au service de la maîtrise des risques financiers	13
Modalités d'information des clients		NP
Encours prenant en compte les critères ESG	2.1.4 - La fonction investissement au coeur de la stratégie RSE de Groupama	12
Adhésion à des chartes, codes, initiatives ou labels	2.3 - Initiatives : Groupama participe activement aux travaux de place	15
Description des risques ESG		
Nature des critères ESG pris en compte	4.1.1.1 - Les actifs du Groupe bénéficient de l'analyse ESG intégrée de Groupama Asset Management	22
Informations utilisées pour l'analyse des critères ESG		
Description des risques Climat		
Nature des indicateurs Climat pris en compte	4.1.1.2 - Une analyse centrée sur les enjeux environnementaux	24
Informations utilisées pour l'analyse des indicateurs Climat		
Intégration des résultats de l'analyse ESG dans la politique d'investissement	4.1.2.1 - Critères ESG et décisions d'investissements : processus et résultats	28
Intégration des résultats de l'analyse Climat dans la politique d'investissement	4.1.2.2 - Intégration du risque Climat dans les décisions d'investissement	29



LE GROUPE  
**Groupama**

ASSUREURS CRÉATEURS DE CONFIANCE